

# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 13311 - 6 F

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Fontaine

DIMANCHE 15-LUNDI 16 NOVEMBRE 1987

## Les résultats du sommet de Karlsruhe et les aléas de la cohabitation

### Rivalités indécentes

**M. Jacques Chirac** n'entend plus jouer les seconds rôles dans le domaine de la coopération franco-allemande. Il l'a montré au sommet de Karlsruhe en exprimant, par diverses initiatives, l'idée que la solidarité franco-allemande est « indivisible » et qu'elle doit par conséquent se manifester aussi dans les domaines économique et financier. Dès le premier jour de la rencontre, M. Balladur et son collègue, M. Stoltenberg, publiaient une déclaration commune qui, en réaffirmant la détermination des deux pays de faire face ensemble dans le tourment monétaire, avait le double avantage de couper court aux rumeurs concernant une réévaluation du mark et, pour les Allemands, de renforcer leur position face aux États-Unis. Pendant ce temps, M. Chirac, dans un entretien particulier avec M. Kohl, proposait la création d'un comité économique et financier franco-allemand, idée bien accueillie par le chancelier, et à laquelle le président de la République, consulté après, ne pouvait que souscrire tant elle s'insère dans la logique du renforcement de la coopération franco-allemande en général.

Cette nouvelle avancée dans le rapprochement entre les deux pays eût été toutefois plus crédible si elle avait été mieux préparée et ne s'était exprimée de façon si interrompue, en donnant lieu à des coups bas dérisoires, à l'échec, indécents en terre allemande, des rivalités entre cohabitants.

M. Chirac entendait rattraper, sur le terrain économique et financier, l'avance considérable prise dans le domaine de la défense par le président de la République, qui est le véritable instigateur, avec le chancelier Kohl, de la réactivation du traité de l'Élysée conclu en 1963 par de Gaulle et Adenauer. La volonté politique prend sa source à l'Élysée, même si les ministères concernés, et en particulier celui de M. Giraud, ont fourni ensuite un travail efficace.

L'insistance avec laquelle M. Mitterrand a affirmé dans sa conférence de presse que les projets de conseil de défense et de comité financier étaient « parallèles mais pas identiques » laisse penser que M. Chirac aurait souhaité non seulement mettre les deux projets sur le même plan, mais faire dépendre l'un de l'autre. Le premier ministre s'ura dû finalement en rabattre devant les Allemands. Le vocabulaire même indique que la « commission » économique et financière qu'on entend créer n'aura ni la solennité ni le pouvoir décisionnel du futur « conseil » de défense confié par les plus hautes instances des deux États.

M. Mitterrand a, à plusieurs reprises lors de ses récentes voyages en RFA, souligné la nécessité de prolonger le domaine monétaire du rapprochement Paris-Bonn. Était-il pour autant utile que l'Élysée revendique la paternité de cette idée qui, au plan du principe, paraît relever du simple bon sens mais qui semble très difficile à mettre en œuvre dès lors que l'on veut aller au-delà de la concertation normale entre ministres ? Il y a quelques semaines, quelqu'un, à Paris, mettait en garde contre la multiplication trop rapide de propositions franco-allemandes nouvelles et le danger des annonces « symboliques ». C'était M. Chirac.

### Coopération élargie entre la RFA et la France

Le 50<sup>e</sup> sommet franco-allemand, qui s'est achevé le vendredi 13 novembre, à Karlsruhe, a eu pour résultat des décisions concrètes qui traduisent la volonté des deux pays d'élargir leur coopération, notamment en matière économique. Cependant, les conseillers du président de la République et ceux du premier ministre se sont disputés la paternité des initiatives.

Outre plusieurs accords de coopération industrielle, en matière de télécommunications, et l'accord sur l'hélicoptère de combat, ce sommet a fixé comme échéance le 22 janvier 25<sup>e</sup> anniversaire du traité de l'Élysée pour deux projets de dimension politique : le conseil de défense, dont M. Mitterrand avait annoncé en septembre qu'il était à l'étude et qui devrait permettre de créer la brigade commune et de définir sa place dans la stratégie globale des deux pays ; et la commission franco-allemande économique et financière dont il a été débattu sur proposition de M. Chirac.

(Lire page 4 l'article de CLAIRE TRÉAN.)

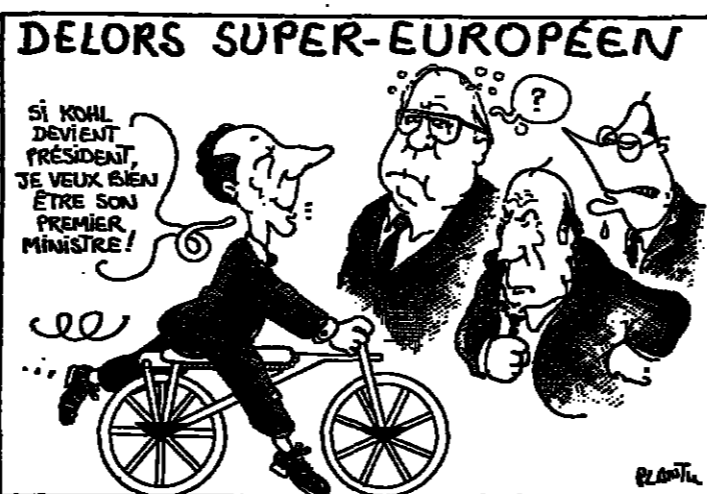
### Réplique de M. Mitterrand sur les « affaires »

Interpellé par une partie de la majorité sur un trafic de munitions à destination de l'Iran, M. François Mitterrand devait, le lundi 16 novembre, à 18 heures, sur RTL, s'exprimer notamment sur l'affaire Luchaire. Vendredi, M. Cheysson, ancien ministre des relations extérieures, a affirmé que le chef de l'État avait interdit, « par écrit », toute vente d'armes à l'Iran.

« Le 24 mai 1984, reçu en audience par le président de la République, il (l'amiral Lacoste) l'a prévenu de l'existence de trafics de munitions ; le président lui a demandé d'en parler à M. Heru » : c'est à partir de cette phrase du rapport Barba sur la vente à compter de 1982, de 450 000 obus à l'Iran par la société Luchaire, que M. Mitterrand est devenu la cible d'une nouvelle « affaire ». Comment expliquer, en effet, que le chef de l'État ayant été prévenu, le trafic ait continué ?

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 5.)



### Des dizaines de millions de francs de dégâts après la mutinerie

#### Saint-Maur, prison ivre

Six blessés, plusieurs dizaines de millions de francs de dégâts, près de cent cinquante détenus transférés vers d'autres établissements, tel est le bilan de la mutinerie, les 12 et 13 novembre, à la centrale de Saint-Maur (Indre). Après le retour au calme, l'administration pénitentiaire a autorisé, vendredi, la presse à pénétrer dans la prison.

CHATEAULOUX de nos envoyés spéciaux

Tout s'est joué là, de part et d'autre d'une grille au treillage serré, verrou d'un interminable couloir, étroit et bas de plafond, peint d'une indéfinissable couleur pâle de corridor de pensionnat.

Tout s'est joué là, des heures et des heures de dialogue de sourds, de négociation tendue, haleine contre haleine à la seule lueur des incendies, au milieu d'une nuit de folie. A cette grille, dernier point de contact préservé, bref no man's land entre quatre cents détenus en colère et des centaines de policiers, de gendarmes prêts à l'assaut, un prisonnier de l'ex-FLNC, M. Hubert Bonaldi, directeur régional de l'administration pénitentiaire a tenu de longues palabres en langue corse avec d'autres détenus. Des messages ont été échangés. L'exaspération, l'ordre et le désordre, les menaces et enfin l'apaisement se sont verbalement exprimés là.

Le décor est toujours en place, vendredi en début d'après-midi,

quelques heures à peine après le retour au calme à la centrale de Saint-Maur et alors que, dehors, devant l'entrée, refluent des colonnes d'hommes en uniforme et qu'on démonte, au pied d'un drapeau tricolore, le PC mobile des pompiers. La moitié des acteurs, vainqueurs obligés, occupe encore symboliquement le territoire de sa longue veille. Des gendarmes mobiles sont massés devant des cages de sandwichs dans le hall qui commande l'accès au couloir. Des surveillants, le visage marqué par la fatigue, recomptent des clés dans un poste de garde. Des portes se referment pudiquement sur quelques détenus attardés, en attente de la fouille ou d'un transfert.

PHILIPPE GUGGIO et RÉGIS GUYOTAT. (Lire la suite page 8.)

### Une nouvelle technique de criminologie

#### La preuve génétique

Le 13 novembre 1987 marquera une date dans l'histoire de la biologie moléculaire et de la criminologie : pour la première fois, un tribunal britannique — a condamné un homme pour viol sur la base d'informations fournies par une nouvelle technique dite des « empreintes génétiques ». Déjà utilisée depuis quelques mois dans des affaires de recherche en paternité, cette technique va bouleverser la médecine légale et la criminologie. Elle permet en effet à partir d'un simple fragment organique (peau, cheveu, goutte de sang, salive, sperme) d'identifier une personne de manière absolue.

Fondé sur un travail original de biologie moléculaire d'un universitaire britannique, le professeur Alex Jeffreys, ce test est depuis peu commercialisé par la

multinationale Imperial Chemical Industries (ICI). Il pourrait rapidement supplanter les classiques procédés d'identification au premier rang desquels la technique des empreintes digitales de Bertillon.

Il s'agit là d'une des applications les plus concrètes des progrès accomplis ces dernières années grâce aux travaux de biologie moléculaire. L'identification quasi absolue ainsi permise de chaque être humain apporte un nouvel outil aux spécialistes de médecine légale et une nouvelle source d'information à la justice. Elle ouvre aussi, dans le même temps, de nouvelles perspectives, plus inquiétantes.

(Lire page 8, l'article de JEAN-YVES NAU.)

### La visite de M. Janos Kadar à Bruxelles

#### Quand les deux Europes veulent se reconnaître

MM. Jacques Delors et Willy De Clercq, respectivement président de la Commission européenne et vice-président chargé des relations extérieures, devaient rencontrer, le dimanche 15 novembre, près de Bruxelles, M. Janos Kadar, premier secrétaire du Parti socialiste ouvrier de Hongrie. Ce rendez-vous « officieux », organisé en marge de la visite du chef de parti hongrois en Belgique, est une manifestation de la normalisation en cours entre la Communauté et les pays de l'Est.

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

La normalisation des relations entre la Communauté et les pays de l'Est, favorisée par la politique d'ouverture de M. Gorbatchev, paraît enfin en bonne voie. Une série d'événements significatifs devraient la consacrer, début 1988, alors que la RFA aura pris la présidence des travaux des Douze : l'adoption d'une déclaration conjointe par la Communauté

et le Conseil d'assistance économique mutuelle (COMECON) qui regroupe les alliés de l'URSS ; la reconnaissance de la Communauté par chacun des pays de l'Est ; la conclusion d'un accord commercial entre la CEE et la Hongrie. Les dirigeants de l'Europe de l'Est affirment que les obstacles à cette normalisation devraient être levés rapidement. Certains États membres de la CEE, telle la RFA, poussent dans ce sens, avec l'appui de la Commission. D'autres, comme la France, tout en se défendant de freiner, préconisent une certaine prudence.

Trente ans après la signature du traité de Rome, l'URSS et ses partenaires continuent à ignorer juridiquement l'existence de la Communauté, même si plusieurs pays de l'Est — commerce oblige — ont conclu des arrangements techniques avec elle (portant sur les échanges d'acier, de textiles, de produits agricoles). Les exigences formulées pendant longtemps par Moscou ont empêché le rapprochement : l'URSS entendait que la normalisation prenne

la forme d'un accord entre la CEE et le COMECON, qui aurait inclus des dispositions sur le développement du commerce entre les deux blocs. La Communauté, peu soucieuse de légitimer une organisation qu'elle juge trop étroitement dominée par Moscou, refusa d'envisager un accord de portée aussi ambitieuse.

C'est en 1984, avant même que M. Gorbatchev accède au pouvoir, que les Soviétiques commencèrent à bouger. La Hongrie annonça alors à Bruxelles qu'elle était candidate à la conclusion d'un accord commercial. Il était clair que cette démarche bénéficiait du feu vert de Moscou. En 1985, les Soviétiques, changeant ainsi formellement de position, proposèrent que la normalisation prenne la forme d'une déclaration commune CEE-COMECON, ce qui convenait parfaitement à la Communauté. Aujourd'hui, ce document, qui se limitera à la reconnaissance réciproque des deux organisations et à la vague affirmation d'une volonté partagée de coopération, est prêt.

PHILIPPE LEMAITRE. (Lire la suite page 3.)

**Le Monde**

**INNOVATIONS 87**  
VOYAGE AU CENTRE DU FUTUR

Un supplément tout en couleurs. 80 pages

Gratuit avec **Le Monde**

Lundi 16 et Mardi 17 Novembre 1987

M 0146-11180-6.00 F

3790146006000 11160

# Dates

La Nouvelle-Calédonie et la Grande Guerre

## La « mutinerie » canaque de 1917

### RENDEZ-VOUS

**Dimanche 15 novembre.** — **Haiti:** élections municipales.  
**UNESCO:** entrée en fonctions de M. Mayor.  
**Cameroun:** arrivée du chancelier Kohl.  
**Lundi 16 novembre.** — **France:** visite du ministre des Affaires étrangères des Emirats arabes unis, et de la reine du Danemark.  
**Belgique:** M. Kadar à Bruxelles auprès de la CEE.  
**Côte-d'Ivoire:** visite de M. Aurillac.  
**Haiti:** grève générale.  
**Mercredi 18 novembre.** — **Mozambique:** séjour du chancelier Kohl.  
**Maroc:** fête de l'indépendance.  
**Jendredi 19 novembre.** — **Grèce:** visite du général Jaruzelski.  
**Kenya:** visite du chancelier Kohl.  
**Vendredi 20 novembre.** — **Etats-Unis:** rencontre entre M. Shamir et M. Reagan à Washington.

**C**OMMENCÉE en fanfare, la Grande Guerre déferlait en carnage. La Troisième République avait besoin de sang frais pour alimenter en poilus les premières tranchées. Alors la France se montra généreuse pour convaincre ses fils canaques de Nouvelle-Calédonie de prendre leur part à la défense de la mère patrie.

Nous étions en 1915.

Les missionnaires catholiques et protestants conclurent une trêve pour consacrer provisoirement leur prosélytisme à ces fins militaires et ils furent entendus par les plus zélés de leurs ouailles : le premier contingent canaque transporté sur les champs de la Marne et de la mort compta sept cents hommes.

En récompense, un arrêté du 9 octobre 1915, pris en application d'une loi du 15 mars, octroya aux Canaques l'insigne honneur de pouvoir accéder à la citoyenneté française. A condition, bien entendu d'être officier ou sous-officier, d'avoir la médaille militaire ou la légion d'honneur, une Française pour épouse ou plus de dix ans de résidence sur un autre territoire français.

A Paris, il paraît que les éminents membres de la Société d'anthropologie mirent une sourdine aux exclamations extasiées qu'ils avaient proférées en recevant en 1879, dans une boîte en fer blanc remplie d'alcool phéniqué, la tête et l'une des mains du grand chef Ataf, aimablement adressées à leurs soins par M. Navarre, médecin de la marine, au terme de la révolte canaque de l'année précédente.

« Ces pièces sont arrivées en parfait état de conservation, avaient-ils noté dans leur bulletin intérieur. Elles n'exhalent aucune odeur, et nous espérons même que les cerveaux (il n'y avait pas que la tête d'Ataf dans le colis) seront encore bons pour l'étude. La magnifique tête d'Ataf, surtout, attire l'attention. Elle est très expressive : le front est très beau, très haut et très large, les cheveux sont complètement laineux, la peau tout à fait noire. Le nez est très platyrrhiné, aussi large que haut. La main, large et puissante, est très bien conformée, si ce n'est que l'un des doigts est rétréci par suite d'une ancienne blessure. Les plis palmaires sont semblables aux nôtres. » La tête « formalisée » du chef de guerre de Bourail fut simplement remise sur une étagère moins voyante.

La suite des événements démontra malheureusement que, Ataf ou pas, les Canaques n'aimaient pas que la douce mère patrie se paie ainsi leur tête. Certes, il y eut un deuxième contingent canaque, en juin 1916, ce qui porta à 1 107 les effectifs du 1<sup>er</sup> bataillon de tirailleurs indigènes dont 456 membres tombèrent au champ d'honneur. Certes, le gouverneur du territoire put se féliciter, en novembre de la même année, de la qualité de ces « volontaires » en soulignant, dans une circulaire, que ce bataillon avait « donné en France toute satisfaction ».

### Les commandés de Noël

Mais, dès le mois de janvier 1916, de nombreux canaques avaient pris le maquis pour fuir les sergents recruteurs et rallier le petit chef de Tiamou, Noël, investi des fonctions de chef de guerre dans la chaîne montagneuse, entre Koné et Hienghène.

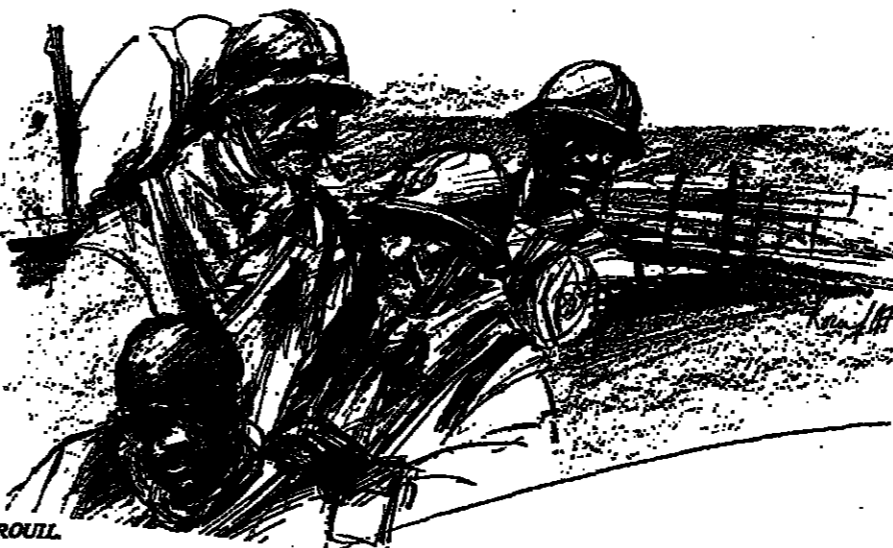
Et quand, au début de 1917, les autorités locales lancèrent une seconde campagne d'enrôlement pour compenser l'hécatombe de Verdun, ces « mutins » sonnèrent la révolte la plus meurtrière que la Grande Terre ait connue après celle de 1878, dont le bilan avait été de 210 tués chez les caldoches et de plus de 1 200 chez les Mélanésiens.

Cela faisait quatre ans, en vérité, que plusieurs tribus canaques du Nord fomentaient cette rébellion. Une première réunion secrète avait eu lieu en septembre 1913 à Pamaé, au sein de la tribu du chef Atiéa, en présence des chefs, des tribus de Hienghène, Témalá, Tiwaka, Muá. Une deuxième séance de palabres guerriers s'était déroulée en juillet 1914 à Némami, à l'initiative, cette fois, du petit chef de Natchot, Apengou, et d'un redoutable sorcier, Paetou, surnommé « l'Homme à la marmite ». Ce grand

pilou s'était conclu par l'adoption d'un calendrier de l'insurrection.

La révolte grondait, dans la brousse de ces austères collines, depuis que la plupart des Canaques avaient été expulsés de leurs terres ancestrales et leurs villages brûlés, pour faire place aux éleveurs blancs, à partir de 1903. La question foncière fut donc, à cette époque — comme toujours jusqu'à aujourd'hui — la cause principale des troubles. Privé de terre le Kanak, dans la conception du monde qui est la sienne, n'existe plus. Il perd à la fois ses racines vitales et son paradis.

La colère de ces populations s'était transformée en exaspération à la suite des pressions exercées par les autorités coloniales pour tenter de faire disparaître l'usage des coutumes, et surtout à cause des dégâts provoqués aux cultures traditionnelles par les troupeaux des colons.



ROULL

En outre, la rivalité des missionnaires catholiques et protestants n'avait fait qu'aggraver les clivages naturels inhérents au tribalisme traditionnel.

Dans ce contexte traumatisant les méthodes expéditives employées par les autorités militaires pour se procurer des « volontaires » aptes à faire de bons tirailleurs ne constituèrent que le détonateur d'une bombe déjà amorcée.

Contrairement à ce qui s'était passé en 1878, toutefois, la révolte de 1917 prit moins la forme d'une insurrection généralisée que celle d'une série de coups de main ne répondant apparemment à aucune stratégie d'ensemble et dont la capitale, Nouméa, ne reçut jamais que les échos lointains.

Tout commença — comme cela avait été presque toujours le cas auparavant et comme cela resta souvent le cas ensuite — par un coup de feu tiré par quelque caldoche à la gachette fébrile, du côté de Koné, le 17 février 1917. En riposte, un groupe de Canaques commandés par le chef Noël attaquèrent la mine de nickel de Koniambo protégée par une tribu convertie à la religion catholique. Il y eut 4 morts.

Noël, qui ne manquait pas de malice, fit semblant de regretter cet incident au cours d'une entrevue, le 2 avril suivant, avec le chef du service des affaires indigènes, M. Fourcade. Il fit mine, ce jour-là, d'accepter l'organisation d'un pilou de réconciliation pour la fin du mois. Puis, deux jours plus tard, alors que le navire M. Fourcade regagnait Nouméa, il attaqua, en compagnie de son compère Paetou, le poste de gendarmerie de Koné.

Vexé, le chef du service des affaires indigènes résolut d'accompagner un détachement de l'armée jusqu'à Tiamou, le repaire de Noël. L'expédition y fut accueillie par dix-sept canaques en tenue... de danse. Tous les autres étaient postés sur les hauteurs des alentours, en armes. M. Fourcade et son escorte étaient bel et bien tombés dans un piège. Pour se tirer de ce mauvais pas ils durent prendre en otage les danseurs, Noël et sa troupe préférant se retirer après un premier assaut.

Dès lors, toute la région vécut dans l'insécurité jusqu'à la fin de 1917.

Le 18 mai, les rebelles attaquèrent la ferme Bardet, à Pouembout, tuant un

ancien bagnard. Dix jours plus tard ils incendièrent une autre ferme de la région, tuant le propriétaire, son fils et un autre « libéré » du bagne. Le 23 mai, sous la conduite du sorcier Paetou, qui prêchait la guerre sacrée contre les Blancs, 80 Canaques de la tribu de Natchot saccagèrent la mine de Kopito, près de Pouembout, avant de harceler une colonne militaire. Il y eut presque une attaque par jour. Avec toujours les mêmes cibles : les éleveurs et les prospecteurs de nickel.

La liste des victimes caldoches s'allongea. 5 morts à Oué-Hawa. 3 morts à l'embarcadere de la Tipindjé, près de Hienghène.

Constatant leur impuissance à lutter efficacement, malgré l'emploi de mitrailleuses, contre ces bandes habiles à pratiquer la guérilla, l'état-major militaire de Nouméa décida alors d'organiser une

S'il fut alors, en Nouvelle-Calédonie, un Blanc déchiré par cette résurgence des guerres tribales sous couvert de protection civile, ce fut assurément le pasteur Maurice Leenhardt, qui allait être considéré bientôt comme le pionnier de l'anthropologie, mais qui apparaissait déjà comme le meilleur connaisseur de l'univers canaque.

Pour les besoins de la cause patriotique, cet homme de foi avait rapporté aux tribus canaques les promesses faites par les autorités civiles : si les Canaques acceptaient d'aller au Chemin des Dames et à Verdun, la France donnerait, à leur retour, de bonnes terres et de bons outils. Apôtre de la civilisation chrétienne, Maurice Leenhardt avait d'ailleurs tiré fierté de la composition du premier contingent comprenant quatre cent cinquante protestants sur les sept cents recrutés.

Devant la méfiance croissante des Canaques, Maurice Leenhardt réalisa trop tard que les dirigeants civils et militaires l'avaient opportunément manipulé. Quand les Canaques revinrent du front recevaient-ils les terres promises ? Quelles terres ? Que deviendraient les terrains accaparés par les éleveurs ? Pressé de questions, l'ethnologue ne possédait pas les réponses. « Je ne sais rien de ce qui se trame à Nouméa, confiait-il, dès 1916, à son journal intime. On a dit aux Canaques : vous serez comme les Blancs. Je leur prêchais : vous aurez participé à la victoire et vous aurez par là une dignité nouvelle qui vous accrédiçtera auprès de la France (...). J'estime que je serais profondément égoïste si je ne cherchais pas à faire rendre justice à ces malheureux. Comment d'ailleurs puis-je, en simple morale courante, m'opposer à ce qu'ils voient des cocos si j'accepte qu'ils soient chassés de toutes leurs cocoteries, auxquelles ils sont attachés comme le gui à son arbre. » (1).

### Le purgatoire de Maurice Leenhardt

L'âme en captivité, au cours de cette année de violences, Maurice Leenhardt ne cessa de sillonner la zone des troubles, conseillant les éleveurs, tentant de modérer les rebelles, sauvant un jour, en l'embarquant à bord d'un esquif, une famille de fermiers menacés, s'entretenant aussi lors de la reddition du sorcier Paetou. Au point d'être lui-même accusé, au moment du procès, par un prêtre catholique, d'avoir fomenté la révolte !

De cette dernière rébellion armée des Canaques contre l'envahisseur blanc, cet honnête homme conserva toute sa vie un souvenir douloureux. Il quittera la Nouvelle-Calédonie, quelques années plus tard, en s'interrogeant encore sur l'incapacité des Caldoches à approcher ces Canaques qu'il aimait et qui avaient organisé de si belles fêtes.

Il écrivait ainsi, après l'un de ces fameux pilous : « J'aurais voulu voir, assis non loin de ces drapoux, de la foule bien vêtue, du bois de samoué qu'on arrachait comme un symbole et comme un serment, voyant tous les gestes des orateurs provoquant au combat avec la fronde ou la sagaie, percevant le sens de tous les cris qui leur répondaient, la volubilité de toutes les évocations des ancêtres, les sermons, les adjurations, les exhortations, j'aurais voulu voir quelqu'un de ceux qui administrent les Canaques. Je suis certain qu'il serait parti de là moins préoccupé de fiscalité et de répression et se disant tout bas : nous leur donnerons des lois meilleures. Mais il n'y avait aucun de ces messieurs et il n'y en aura jamais pour que ce peuple organise des fêtes où ils s'encouragent à vivre, pour voir ces sauvages se faire une civilisation adéquate à leur mentalité et née de la nôtre. Ils voient dans ces hommes du matériel, et, si ce matériel regimbe, ils en remplissent les prisons en murmurant : « Nous ne connaissons jamais les Canaques... »

ALAIN ROLLAT

(1) Maurice Leenhardt, personne et mythe en Nouvelle-Calédonie, de James CHIFFORD (Jean-Michel Place, 1987).

**Le Monde**  
 7, RUE DES ITALIENS,  
 75427 PARIS CEDEX 09  
 Tél. : (1) 42-47-97-27  
 Télex MONDPAR 650 672 F  
 Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Édité par la SARL Le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969) Jacques Fauret (1969-1982) André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Estropier, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wozniak

Rédacteur en chef : Daniel Vermet

Correspondant en chef : Claude Salas

**Le Monde PUBLICITE**

5, rue de Montpensier, 75007 PARIS  
 Tél. : (1) 45-25-91-82 ou 45-55-91-71  
 Télex MONDPUB 206 136 F

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437  
 ISSN : 0395 - 2037

**Le Monde TÉLÉMATIQUE**

Composés 3615 - Taper LEMONDE

ABONNEMENTS  
 BP 947 05  
 75422 PARIS CEDEX 09  
 Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE 354 F 672 F 954 F 1 208 F  
 TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE 687 F 1 337 F 1 922 F 2 536 F  
 ÉTRANGER (par messagerie) BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS 399 F 762 F 1 089 F 1 380 F  
 IL - SUISSE, TUNISIE 594 F 972 F 1 494 F 1 890 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 785-910 is published daily, except Sundays for \$4.00 per year by Le Monde c/o Speedpost, 45-45 38th Street, LIC, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices. NY postmaster: send address changes to Le Monde c/o Speedpost USA, PRC, 45-45 38th Street, LIC, NY 11104.

**"GRAND JURY" RTL - Le Monde**

dimanche 18h15

animé par Olivier MAZEROLLE

avec André PASSERON et Claire BLANDIN (Le Monde) Dominique PENNEQUIN et Jean-Yves HOLLINGER (RTL)

en direct sur **RTL**

مكتبة الزميل

# Etranger

## URSS : malgré son repli tactique

### M. Gorbatchev sort affaibli de l'affaire Eltsine

La Pravda du vendredi 13 novembre a publié de larges extraits des interventions faites à la réunion du comité de Moscou du Parti communiste au cours de laquelle M. Eltsine a perdu son poste de premier secrétaire de la capitale. Ces extraits donnent une idée de la violence de l'affrontement et de la profondeur de la crise qui affecte la direction du PC soviétique. M. Gorbatchev sort affaibli de l'affaire Eltsine.

MOSCOU de notre envoyé spécial

Pour un déballeage, c'en est un. Au point qu'il faut remonter trente ans en arrière, avec l'affaire du « groupe antiparti » de 1957, pour trouver un précédent à l'affaire Eltsine. Les personnages évincés étaient plus importants, puisqu'il s'agissait d'un homme partie du bureau politique et des principaux lieutenants de Staline. Mais on avait procédé plus discrètement, par touches progressives, non par un pavé de plus de deux pages comme celui qui s'est étalé, le vendredi 13 novembre, dans tous les quotidiens de Moscou. En plus de M. Gorbatchev, en effet, vingt-trois responsables de la capitale ont pris la parole à la réunion expiatoire du 11 novembre, et leurs interventions, beaucoup plus critiques que celle du secrétaire général, sont largement reproduites.

On trouve de tout dans cette mise en cause de M. Eltsine, depuis les invectives de ceux qui n'avaient jamais admis le personnage et ses méthodes jusqu'aux explications plus embarrassées de ses collaborateurs directs, condamnés à des autocritiques acrobatiques pour n'avoir pas su corriger les dangereux travers de leur chef. Avec, au passage, des indications intéressantes : ainsi un responsable de la mairie de Moscou

a critiqué l'audience accordée par M. Eltsine, en mai dernier, aux responsables de l'association ultrarévolutionnaire Pamiat après leur manifestation sur la place du Manège et surtout le fait que le chef du parti dans la capitale ait, au cours de cet entretien, « abandonné une position après l'autre ».

Un premier secrétaire d'arrondissement, M. Nikolaev, a affirmé d'autre part que certains cadres victimes de purges avaient été « perdus sans retour », et que cela « reste sur la conscience » de M. Eltsine : une allusion transparente au suicide, l'an dernier, d'un premier secrétaire d'arrondissement menacé de poursuites judiciaires pour malversations.

La « glasnost » en vigueur n'est pas allée cependant jusqu'à autoriser un débat vraiment contradictoire : la tonalité générale a été celle d'un « haro sur le baudet », dans les grandes traditions du régime, mais elle n'a pas empêché non plus d'importants éléments d'être écopés ou traités de manière tellement allusive qu'un décryptage s'impose.

La première question est celle des responsabilités initiales : si M. Eltsine avait de si graves défauts, comment se fait-il qu'il ait été choisi pour diriger la plus importante organisation du parti ? Plusieurs orateurs ont insisté sur le fait que le choix s'était fait sur une « recommandation » des autorités supérieures, c'est-à-dire du bureau politique. Mais personne n'est allé jusqu'à rappeler que cette recommandation avait été présentée au comité de ville, en décembre 1985, par M. Gorbatchev lui-même.

Nul doute que le secrétaire général avait brossé à cette occasion un glorieux portrait de M. Eltsine. Or, si plusieurs orateurs ont fait passer la pilule en déclarant que ce dernier s'était bien comporté au début de son mandat, l'un au moins a affirmé

que l'impétrant avait manifesté « des tendances ultraradicales et ultra radicales dès le début de ses activités ». Ce qui a entraîné une réplique rapide de l'orateur suivant, mais de lui seul : la décision de le recommander était « correcte ».

M. Gorbatchev a dit par la suite « soutenir » les orateurs qui avaient dit du bien de M. Eltsine, mais cela ne met sans doute pas fin au débat.

Le rôle de M. Ligatchev

Rien n'est dit de substantiel sur le contenu de l'intervention de M. Eltsine devant le comité central du 21 octobre, celle qui a déclenché la crise. Mais quelques allusions relatives à la façon dont les discours de ses adversaires permettent de combler cette lacune. Le chef du parti à Moscou, a dit le premier orateur, a porté « une attaque calculée, y compris dans son choix du moment, dans le dessein de nuire à la réputation de M. Eltsine ». Il tentait d'« introduire la scission au bureau politique », a précisé un autre. Il « misait sur la scission », a renchéri un troisième.

Or, comme nous apprenons en même temps qu'un des défauts de M. Eltsine était de « vouloir sans cesse démissionner quelquefois », il faut bien en conclure que le fait n'en est pris non seulement à un ou plusieurs membres du bureau politique et du secrétariat. C'est bien ce qu'assuraient auparavant les rumeurs de Moscou, lesquelles ajoutaient que la cible de ces attaques était M. Ligatchev, le numéro deux du parti.

Ce que l'on peut savoir des événements troublés de ces derniers mois confirme cette conclusion. Sans doute le problème Eltsine commença-t-il à se poser dès janvier 1987 puisque les plaintes, révélées aujourd'hui, obligent le bureau politique à le serrer de près et ce pendant la session que le comité cen-

tral tient à cette date (notons au passage que ce plénum marque la reformation de la restructuration vers la transparence et la démocratie, et du même coup le début des difficultés politiques de M. Gorbatchev ; la session doit être ajournée trois fois).

Il se repose à la session de juin, mais surtout pendant l'été. C'est pendant les longues vacances de M. Gorbatchev que ce dernier reçoit une lettre personnelle de M. Eltsine offrant sa démission. Le motif en est précisé : le secrétaire général, « l'absence de souci à son égard de la part du secrétariat du comité central ». Or qui dirigeait ce secrétariat pendant les vacances du numéro un ? M. Ligatchev précisément, qui présidait de surcroît les séances du bureau politique et venait de s'installer en force aux commandes.

L'arrivée d'un concurrent dangereux sur le terrain de l'idéologie, M. Iakovlev, promu en juin membre titulaire, avait été « neutralisée » dès juillet par un arrangement quel que peu léonin toujours en vigueur aujourd'hui selon les sources soviétiques : à M. Iakovlev la supervision de la propagande à destination de l'étranger et sur l'étranger ; à M. Ligatchev tout le reste, c'est-à-dire le contrôle de la propagande et de l'information interne, de la culture et de la presse, bref l'application principale de la « glasnost », dont il a une interprétation beaucoup plus restrictive. M. Ligatchev confirme cette situation par plusieurs discours « durs » sur tous ces sujets change elle-même de ton.

Une crise plus large ?

Or, pendant ce temps, la « guerre » entre le secrétariat national du parti, d'une part, M. Eltsine, et son comité moscovite, d'autre part, se poursuit de plus belle. Selon le

chef des cadres à Moscou, M. Skitev, M. Eltsine avait mis en place « sans autorisation » une nouvelle structure du parti dans les arrondissements de la ville, et c'est « clairement » que lui, M. Skitev, devait adresser des rapports au comité central. Une guerre qui rendait M. Eltsine « de plus en plus nerveux » et qui l'a incité à prendre les devants en posant carrément tous ces problèmes devant ses pairs du comité central.

A-t-il voulu aller plus loin et obtenir la destitution de M. Ligatchev, dans l'espoir sans doute non déclaré de prendre sa place ? On ne peut l'exclure, d'autant que la principale accusation qu'a portée contre lui M. Gorbatchev, la seule aussi que M. Eltsine a reconnue platement dans son autocritique, est l'« ambition ».

La conclusion de tout cela est double. Bien que M. Gorbatchev ait opéré un repli tactique en sacrifiant un allié devenu par trop encombrant, il sort affaibli de cette crise. Sur le plan personnel d'abord, car il est notoire que, après avoir « recommandé » M. Eltsine, il a souhaité le maintenir en place le plus longtemps possible tout en morigénant sous la pression de ses collègues. Ensuite parce que le principal tort de M. Eltsine, au fond, d'avoir eu raison trop tôt : un « problème » existe bel et bien, il devra être réglé tôt ou tard si M. Gorbatchev entend compléter la « perestroïka » dont tout le monde se réclame, y compris le numéro deux, par une véritable démocratisation notamment dans l'information.

Or, pour le moment, c'est M. Ligatchev qui triomphe tandis que l'image de M. Gorbatchev est affectée. Le public ne s'y trompe pas qui, tout en se jetant sur ses journaux, est quelque peu abasourdi de voir le déballage et se demande non sans raison s'il ne faut pas voir un épisode d'une crise politique plus large. Le secrétaire général, dont la base

provinciale est confinée à la région très secondaire de Stavropol, manque visiblement de réserves où puiser des cadres compétents et dévoués. Un autre de ses protégés, M. Mourachovski, est loin d'avoir réussi l'organisation du complexe agro-industriel qui lui a été confiée en 1985.

Un autre vainqueur encore plus discret est M. Grichine, le prédécesseur de M. Eltsine à la tête du parti à Moscou pendant près de quinze ans et qui fut un rival de M. Gorbatchev pour le secrétariat général à la mort de M. Tcherneko. Après toutes les turpitudes mises au jour dans la gestion de la capitale, M. Grichine aurait fort bien pu se trouver au banc des accusés, et pas seulement devant le parti. L'ancien responsable du commerce à Moscou, qui vient d'être condamné à quinze ans de prison, n'exigeait-il pas que M. Grichine partageât son sort ? Or, non seulement son nom n'a pas été mentionné dans le déballeage récent, mais même pas pour équilibrer les fautes reprochées à son successeur, — mais M. Grichine continue d'exercer les fonctions de son successeur, récemment en témoignage de « conseiller d'Etat auprès du président du présidium du Soviet suprême ». Autrement dit, il est une espèce de consultant auprès de M. Gromyko, chef de l'Etat.

En comparaison, le sort de M. Eltsine, qui en est réduit, dans sa confession finale, à plaider pour son maintien dans les rangs du parti tout court, apparaît bien triste. Mieux encore, on a vu refluer à cette occasion les slogans très bréjnéviens de « confiance et respect envers les cadres », un mot d'ordre que divers orateurs ont opposé à la manie des purges qui caractérisait M. Eltsine. Les héritiers du bréjnévisme, à condition de faire semblant d'appuyer la « perestroïka » dans sa version minimale, ont encore de beaux jours devant eux...

MICHEL TATU.

## Les péchés de l'ancien premier secrétaire de Moscou

En dehors des précisions apportées par M. Gorbatchev sur l'affaire Eltsine (le Monde du 14 novembre), les autres orateurs entendus par le comité du parti pour Moscou le 11 novembre ont, notamment, mis en avant les points suivants :

M. JAROV, maire adjoint de Moscou : « Eltsine avait mis sur la session. Dernier, nous entendrons sûrement des spéculations politiques venant de l'étranger et de nos propres médias à propos d'une crise de la « perestroïka ». Nous verrons des gens qui tenteront de faire de Boris Nikolaïevitch [Eltsine] un Jésus-Christ qui a souffert pour son attachement révolutionnaire au nouveau socialisme et à la démocratie. »

M. KONIHOV, premier secrétaire d'arrondissement : « Malheureusement, Boris Nikolaïevitch, vous n'aimez ni Moscou, ni les Moscovites. Vous jouez trop souvent avec les gens. »

M. SKITEV, chef du service des cadres du parti à Moscou : « Travailler comme chef de service avec Boris Nikolaïevitch, c'est une torture. Nous avons résisté à la volée des cadres. Nous avons pu garder certains de nos camarades, les muter dans d'autres secteurs. Nous en avons perdu quelques-uns. (...) Il nous fallait pratiquement rendre compte clandestinement au département du comité central des questions de la réserve des cadres. (...) Je peux révéler qu'à un prochain plénum il était prévu, à l'initiative du camarade Eltsine, d'exclure du bureau du comité de ville certains fonctionnaires qui, pourtant, travaillaient

de manière plus active que d'autres membres du bureau. (...) L'ARRONDISSEMENT, responsable de l'enseignement professionnel à Moscou : « Le camarade Eltsine a remplacé vingt-deux secrétaires d'arrondissement. Il s'agit parfois d'un simple règlement de comptes. Le camarade Skitev, qui vient de parler, s'en occupait personnellement. Peut-être qu'on l'y a contraint, de ne s'en pas mêler, mais il n'a pas eu le courage d'objecter. (...) Eltsine travaillait beaucoup, avec dévouement, de manière créative. (...) Le coup qu'il nous a porté n'en est que plus douloureux et ses conséquences plus graves. (...) Le nom du premier secrétaire de la ville de Moscou est utilisé aujourd'hui par des éléments douteux qui assaillent d'opposés Moscou et le comité central. »

M. PROTOPOPOV, professeur, qui fut secrétaire d'arrondissement pendant onze ans : « De nombreuses personnes ont cru comprendre que le plus important, dans la « perestroïka », était de changer les gens. Plus tu changes

les cadres, plus vite on te dira que tu es restrictif. (...) On a l'impression que vous éprouviez une certaine jouissance quand on discutait par de telles méthodes des gens qui voulaient sincèrement travailler. »

M. BELIAKOV, deuxième secrétaire du comité de ville (adjoint direct de M. Eltsine) : « L'intervention du camarade Eltsine au plénum (en octobre) a été pour nous une surprise complète. (...) Eltsine travaillait beaucoup, avec dévouement, de manière créative. (...) Le coup qu'il nous a porté n'en est que plus douloureux et ses conséquences plus graves. (...) Le nom du premier secrétaire de la ville de Moscou est utilisé aujourd'hui par des éléments douteux qui assaillent d'opposés Moscou et le comité central. »

## ESPAGNE : meurtriers « par erreur » d'un Français à Biarritz

### Quatre membres supposés du GAL sont lourdement condamnés

Quatre personnes, soupçonnées d'appartenir au GAL, ont été condamnées, le vendredi 13 novembre, par un tribunal de Madrid pour le meurtre d'un Français, Robert Caplana, assassiné à Biarritz le 24 décembre 1985. Une cinquième personne, Carlos Laborda, accusée seulement de falsification de documents, a été acquittée.

Robert Caplana avait été tué « par erreur ». Il avait été confondu avec un Basque espagnol résidant dans le sud de la France. Son meurtrier, Javier Rovira, a été condamné à trente-quatre ans et neuf mois de prison. Deux autres inculpés, José Luis Farinas Garcia et Jorge Porta Laborda, ont été condamnés à vingt-six ans et dix mois de prison chacun pour complicité de meurtre, détention illégale d'armes et association illicite.

Farinas avait été recruté par un certain Ismael Miguel Gutierrez, décrit durant le procès comme une personne paraissant être très bien introduite dans les milieux policiers espagnols, pour former un groupe chargé de surveiller des membres de l'ETA résidant dans le sud de la France. Gutierrez, en fuite, purgerait actuellement une peine de prison en Thaïlande pour trafic de drogue.

Le jugement de l'Audience nationale (tribunal chargé des affaires de terrorisme) n'a pas retenu contre les quatre condamnés l'accusation d'appartenance à une bande armée, en l'occurrence le GAL, groupe paramilitaire clandestin qui lutte contre les nationalistes basques. Cette accusation avait été lancée par la police et le ministère public. — (AFP.)

## Quand les deux Europes veulent se reconnaître

(Suite de la première page.)

L'adoption de ce document bote la « clause de Berlin » : les membres de la CEE, conformément à leur position traditionnelle, entendent qu'il apparaisse dans le texte que la partie occidentale de l'ancienne capitale du Reich est partie intégrante de la Communauté. Les Soviétiques, de leur côté, ne veulent renoncer en rien à leur position traditionnelle : le caractère particulier du statut de la ville. Les arrangements techniques conclus dans le passé par la CEE avec des pays de l'Est comprennent bien la clause territoriale, mais ces derniers y ajoutaient une déclaration précisant que, dans leur esprit, cette référence voutée par la Communauté n'affectait en rien l'accord quadripartite sur Berlin. Les dirigeants du COMECON n'ont pas voulu jusqu'ici de cette formule, pourtant consacrée par l'usage.

Les autorités de Moscou viennent de soumettre officiellement de nouvelles propositions, qui marquent leur volonté de progresser. Les diplomates soviétiques et allemands s'emploient discrètement à régler l'affaire et tout le monde paraît confiant : « Avec les pays de l'Est, les choses vont lentement, même quand elles s'accroissent », plaisante un spécialiste hémicélos.

La moindre des choses, lorsque le COMECON aura reconnu la Communauté, est que ses Etats membres fassent de même : il est donc à peu près acquis que les pays de l'Est accéléreront alors des ambassadeurs auprès de la Communauté. Pour fixer l'événement, M. Chevradnace pourrait se rendre à Bruxelles et à Strasbourg dans le courant du premier semestre 1988.

La signature d'un accord commercial entre la CEE et la Hongrie viendrait à point nommé pour compléter ce tableau idyllique de la normalisation. Ce sera le premier accord de ce type conclu avec un pays de l'Est. La Communauté a signé, voilà quelques années, un arrangement commercial avec la Roumanie, mais il était limité aux échanges industriels. Elle négocie actuellement avec Bucarest, dans des conditions difficiles, son élargissement à l'ensemble des échanges.

Trente ans après la signature du traité de Rome, la Communauté européenne et le COMECON se préparent à se reconnaître mutuellement...

Avec la Hongrie, les discussions achoppent sur les conditions de la suppression progressive des restrictions quantitatives (RQ) qui sont appliquées par les Etats membres dans les échanges. Les Hongrois souhaitent d'être désormais traités comme n'importe quelle autre partie contractante du GATT (l'accord qui réglemente le commerce international), exigent que la Communauté accepte le principe d'une élimination complète et que la date limite pour y parvenir soit inscrite dans l'accord. Ils refusent, en outre, que celui-ci établisse, comme le suggère la CEE, un lien entre l'ouverture du marché des Douze et l'évolution de leur système économique. S'ils obtiennent satisfaction sur ces questions de principe, ils seraient disposés à se montrer conciliants quant aux modalités d'application.

M. Willy de Clercq, le commissaire chargé des relations exté-

rieures, presse les Etats membres de consentir l'effort ainsi demandé, qui va pourtant au-delà du mandat de négociations approuvé par les Douze en avril. S'agissant d'un pays à commerce d'Etat, et sachant qu'une telle concession serait considérée par d'autres comme un précédent, faut-il se priver de ce verrou irremplaçable que sont les RQ ? Certains gouvernements hésitent. Il serait surprenant cependant que la dynamique de la négociation, conjuguée à la crainte qu'une attitude trop ré-

cento ait ensuite des retombées commerciales négatives, n'ait pu finalement raison de ces hésitations.

Un dialogue politique ?

La Communauté négocie également un accord de coopération avec la Tchécoslovaquie mais de moindre portée.

Tous ces pourparlers se déroulent alors qu'on assiste, depuis 1985, à une contraction spectaculaire des échanges entre la CEE et les pays de l'Est. Les importations de la Communauté sont tombées de 36 milliards d'ECU en 1984 à 24,8 en 1986. Alors que les exportations communautaires sont passées de 22 milliards en 1984 à 20,2 milliards en 1986 (1), le mouvement s'est poursuivi en 1987.

La politique de réformes de M. Gorbatchev peut-elle inverser la tendance ? Bon nombre d'experts en

doutent, mais cette appréciation n'a guère modéré le zèle de M. de Clercq et de la Commission.

L'URSS n'est apparemment pas intéressée par la conclusion d'un accord commercial avec la CEE. Sa priorité sur le plan économique serait d'avoir accès aux progrès technologiques. Elle sait qu'une telle coopération ne va pas de soi. Le meilleur moyen de progresser dans cette voie n'est-il pas alors de susciter un climat de détente ? Moscou serait favorable à ce que s'instaure peu à peu un dialogue politique avec la Communauté. En juillet, à Copenhague, M. Hans-Dietrich Gensher et M. Giulio Andreotti avaient suggéré d'engager un tel dialogue, qui, dans leur esprit, pourrait porter — au moins dans une première phase — sur des droits de l'homme ou sur les problèmes liés à la CSCE, c'est-à-dire sur des thèmes peu controversés au sein des Douze. Cette démarche germano-italienne avait été plutôt mal accueillie par M. Jean-Bernard Raimond, ministre français des affaires étrangères, qui avait fait remarquer que Moscou, de son côté, manifestait peu d'intérêt pour la Communauté.

Depuis, des gestes ont eu lieu. M. Vorontsov, le premier vice-ministre des affaires étrangères de l'URSS, a, par exemple, reçu les ambassadeurs des Douze pour les informer des négociations avec les Etats-Unis. Est-ce assez pour atténuer les préventions des Français ? Quoi qu'il en soit, on attendrait que « la normalisation » CEE-COMECON soit chose faite pour avancer avec Moscou.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Un ECU vaut environ 7 francs.

● GRÈCE : manifestations d'étudiants. — Quatre personnes ont été blessées, le vendredi 13 novembre, dans le centre d'Athènes, au cours de heurts avec la police anti-émeutes. Les échauffourées se sont déclenchées lorsque la police a tenté d'empêcher quelque quinze mille étudiants de se diriger vers le ministère de l'enseignement. Les étudiants manifestent depuis une semaine pour obtenir des gratifications de classe, davantage de logements, une meilleure nourriture dans les restaurants universitaires et le vote d'une loi interdisant les écoles privées. — (Reuters.)

● TURQUIE : rectificatif. — Suite à une erreur de transmission, l'article de notre correspondant sur le retour des dirigeants communistes en Turquie (le Monde du 12 novembre) laissait entendre que le premier ministre, M. Ozal, verrait dans la légalisation du Parti communiste turc des « avantages », au nombre desquels, par symétrie, la légalisation des activités fondamentalistes. C'est au contraire pour éviter le retour à la violente polarisation des années 70 qu'il a déclaré à plusieurs reprises récemment que l'éventuelle légalisation d'un parti communiste en Turquie était « très prématurée ».

BALERIE S  
Capayé He

Abel AGANBEGUIAN  
Conseiller économique de M. Gorbatchev  
Président de la section économique de l'Académie des Sciences de l'URSS

viendra dédicacer son livre  
"Perestroïka ou le double défi soviétique"

le lundi 16 novembre  
de 14 h 30 à 15 h 30  
6<sup>e</sup> étage du magasin Haussmann



Asie

« Trêve royale » en Thaïlande

Les militaires préparent déjà « l'après-Cambodge »

BANGKOK de notre envoyé spécial

Les Thaïlandais respirent. Certes, il y a bien eu quelques soubresauts, deux ou trois scandales, des menaces de crise et des échanges peu amènes entre gâloisés et élus du peuple. Mais, jusqu'ici, la trêve politique annoncée à l'occasion de l'anniversaire du roi a été respectée. Le 16 octobre, pour la remise solennelle aux bonzes de leurs robes safran, Sa Majesté Bhumipol Adulyadej, au faite de sa popularité, a descendu le fleuve Chao-Phya, lors d'une fastueuse procession des barges dorées de la cour. Le 5 décembre, des cérémonies sans précédent marquant le seizième anniversaire du monarque — la fin du cinquième cycle de douze années de vie. Et, si tout se passe bien, le 5 mai 1988, treize-huitième anniversaire de son couronnement, le règne de Rama IX deviendra le plus long de la dynastie des Chakri, fondée il y a un peu plus de deux siècles.

Pendant près de quatre décennies, ce monarque traditionaliste a présidé à la modernisation de son royaume, calmant les appétits d'une élite politico-militaire affaiblie. Dans les provinces les plus reculées et les plus pauvres, qu'il a sillonnées sans relâche, plus de mille projets de développement portent sa marque. A plusieurs reprises, il est intervenu pour que les coups d'Etat ne se tra-

duisent pas par des effusions de sang. Son prestige est tel aujourd'hui, surtout auprès des plus jeunes générations, est devenu intouchable dans ce royaume qui, tout en vivant à l'ombre des pagodes, se transforme rapidement dans un environnement où laxisme et violence font bon ménage. La trêve, donc, a été respectée jusqu'ici.

Un système dominé par le clientélisme

Le reste que le débat couve. Depuis que la monarchie constitutionnelle a été établie, en 1932, à la suite d'un coup d'Etat militaire, la Thaïlande n'a jamais trouvé son équilibre politique. Le premier ministre actuel, le général Prem Tinsulanonda, au pouvoir depuis 1980, a battu le record de longévité. Il a même remporté par deux fois des élections générales. Mais il a également survécu à deux tentatives de putsch. En outre, cet ancien chef de l'armée de terre, qui doit prendre sa retraite l'an prochain à l'âge de cinquante-cinq ans. Traditionnellement, les officiers supérieurs poursuivent leur carrière dans l'armée politique. Ils sont majoritaires au Sénat, dont les membres sont nommés. On les retrouve à la tête du gouvernement — à trois exceptions près, depuis la chute de la monarchie absolue — et dans beaucoup de ministères. Ils figurent également dans les organes dirigeants des partis politiques et, à ce titre, sont nombreux au sein des cabinets ministériels. Enfin, les présidences de sociétés nationales leur reviennent souvent.

Un développement très rapide

Mais le poids de l'armée dans la vie publique est remis en cause par deux évolutions. La Thaïlande se développe rapidement, notamment en ce qui concerne l'industrie légère. La gestion complexe du boom économique échappe de plus en plus aux diplômés d'académies militaires qui, lorsqu'ils plongent dans la vie civile, sont encadrés par des administrateurs, sortis parfois des plus grandes universités américaines. Dans ce domaine, marchands et généraux ont un peu le sentiment de perdre pied. Si les meilleurs postes — et leurs avantages matériels — leur sont encore réservés, ils s'en trouvent de moins en moins. Les relations de ce genre ont redouté déjà d'être condamnées un jour à faire de la figuration.

Un développement très rapide

En outre — et cet élément est peut-être plus déterminant — les questions de sécurité peuvent être, un jour, reléguées au second plan. L'Etat a tenté de faire passer en 1980-1982, avec l'effondrement de l'insurrection communiste, notamment dans le nord-est pauvre du royaume. A cette époque, la Chine — devenue, depuis, l'allié de Bangkok — a renoncé à soutenir le PCT insurgé. Les étudiants qui avaient rejoint les communistes lors de la répression des manifestations de 1976 ont profité d'une amnistie offerte par le général Chaovalit, alors chargé de la lutte anticomuniste. Enfin, les revers du communisme indochinois — sensibles dès cette date — ont fait l'effet d'un repoussoir dans un royaume où la politique de patronage a toujours été à l'honneur.

Aujourd'hui, la menace représentée, dans l'extrême Sud musulman, par la présence de derniers noyaux de communistes malaisiens n'est pas très sérieuse. Des incidents ont encore lieu de temps à autre, mais les ralliements sont également assez fréquents. La situation semble aussi se stabiliser un peu sur la frontière birmane. Face à l'insurrection des Karens de Birmanie — dont le territoire jouxte la Thaïlande, — Bangkok paraît avoir choisi de resserrer ses liens avec Rangoun plutôt que de laisser faire les Karens. Les seules inquiétudes — de taille, il est vrai, — viennent de la présence, sur la frontière avec le Cambodge, de quatre ou cinq divisions vietnamiennes, qui tentent, depuis près de trois ans, d'y empêcher les infiltrations de la résistance khmère.

Et si l'« après-Cambodge » commençait, enfin, à se dessiner ? Com-

ment, alors, l'armée pourrait-elle continuer de s'octroyer près du tiers du budget national ? Depuis la dictature du maréchal Sarit Thamarat, de 1957 à 1963, la sécurité du royaume a été prioritaire, il y a eu la peur des « dominos », renforcée à l'époque de l'intervention américaine au Vietnam, à laquelle la Thaïlande s'était associée en dépêchant une division dans le Sud. Depuis la fin de 1978, l'intervention vietnamienne au Cambodge a pris le relais pour justifier les appréhensions des militaires thaïlandais. Mais si, dans deux ou trois ans, les Vietnamiens évacuaient l'Ouest cambodgien ?

Cette hypothèse n'étant pas exclue — même en l'absence d'un règlement cambodgien — les militaires ont déjà commencé à manœuvrer pour consolider leurs positions. Certains chefs de cette armée réduite — environ 250 000 hommes, en comptant les unités paramilitaires — révoit un statut à l'indonésienne, l'institutionnalisation d'une « fonction double », à la fois militaire et civile. Mais, comme ni l'histoire ni l'environnement ne s'y prêtent, plusieurs initiatives ont été prises pour renforcer le rôle de l'armée.

Les nouveaux rôles de l'armée

Sous le contrôle du commandement des opérations de sécurité intérieure (COSI) — dont les fonctions ont été élargies et que, présidé, désormais, le général Prem, — un programme de « volontaires de la défense nationale » a été lancé. Le COSI avait été créé pour diriger la lutte contre la guérilla communiste ; au lieu de disparaître, avec la fin de cette insurrection, il s'adapte et se renforce du même coup. Simultanément, alors que l'armée se professionnalise, un programme affectant les réservistes est organisé sous le contrôle direct des militaires. Enfin, un troisième programme — baptisé « rêve de paix » — associe les militaires à l'administration provinciale dans le cadre de programmes locaux de développement. Depuis longtemps, les militaires jouent un rôle dans le développement rural. Cette fonction est désormais officialisée, les militaires ayant même le droit de recruter des volontaires sur place.

Bref, faute de pouvoir gérer les secteurs les plus avancés de l'économie, l'armée réaffirme son rôle social. En outre, elle veut être le moteur du développement dans les régions les plus désertées, le quart-monde thaïlandais. Tout cela, au nom d'un raisonnement encore mal formulé, mais assez clair : la fin des insurrections armées est une tâche que, désormais, de la part des communistes, d'une lutte sociale, donc d'un effort de pénétration des couches urbaines et rurales les plus défavorisées.

Bien entendu, ces projets ont soulevé des critiques, les plus virulentes ayant été énoncées par M. Kukrit Franong, un ancien premier ministre civil, aujourd'hui âgé de soixante-seize ans et qualifié de « gourou » de la vie politique thaïlandaise. Dénonçant une tentative de militarisation de la société, M. Kukrit a vu dans les nouvelles attributions du COSI la volonté de former un « bureau politique » à peine déguisé, qui aurait le pas sur le gouvernement et, bien entendu, sur un Parlement appelé à jouer les comparses.

Il s'est surtout élevé, avec d'autres, contre un projet d'élire le premier ministre au suffrage universel. Cette idée, lancée par des militaires, a soulevé un tollé, car elle reviendrait, dans les faits, à leur permettre d'en appeler directement aux « masses », par-dessus la tête d'un Parlement dont le crédit est déjà limité. Si on en parle peu ce temps-ci, par respect pour la « trêve royale », tout indique qu'elle referra surface un jour. Car le « parti vert » — celui à la fois des militaires et du développement — continue de s'organiser, avec ses handicaps, notamment ses divisions internes, mais aussi l'ambition d'assurer son avenir à la direction du pays.

JEAN-CLAUDE POMONT.

(Publicité) COLLOQUE LES AMOURS D'ALBERT COHEN 14, 15 et 16 novembre 1987 Sous le haut patronage de M. François LÉOTARD, ministre de la culture et de la communication Soirée d'ouverture sous la présidence de M. Jean TIBÉRI, premier maire adjoint de Paris Avec le concours du Pen Club Français 30, boulevard de Port-Royal, 75005 PARIS Tél. 43-31-75-47

BANGLADESH

Le général Ershad face à la grogne des militaires

Dacca était paralysée, le samedi 14 novembre, par une grève générale décrite par l'opposition. La police militaire patrouillait dans une ville calme, aux magasins fermés. Le mouvement se serait étendu à la deuxième ville du pays, le port de Chittagong.

DACCA de notre envoyé spécial

Le chef de l'Etat avait peut-être un peu forcé sur la mise en scène : lorsqu'il nous a reçu, le vendredi 13 novembre, en compagnie de quelques journalistes étrangers, dans le salon un peu trop doré d'une villa du camp militaire de la capitale, il revêtait, à l'instar de ses généraux, l'uniforme d'un polo rouge, souriant, il arborait, dans le dos, pendu à sa ceinture, un objet insolite : un chiffon rouge de golf. Serein, le général-président : « J'ai commandé l'armée pendant huit ans, je la connais bien. Elle n'interviendra pas aussi longtemps que je serai président. » La proclamation de l'état d'urgence, l'appel aux soldats pour mettre fin aux émeutes ? « Ce n'est pas nécessaire. » Certes, l'armée est « naturellement agitée » face aux violences qui, depuis cinq jours, secouent le pays.

Mais elle « ne veut pas le pouvoir, c'est l'armée [au service] du peuple, elle est disciplinée ». Calme donc, et ferme : « Je ne peux pas la tolérer davantage [la violence]. Nous en avons assez, je prendrai toutes les mesures nécessaires, les mesures les plus rigoureuses. »

Confortablement installé dans l'une des bergeries damassées de Louis XIV (en plus cossu), Hussain Mohammad Ershad confirme que les deux « ladies », la légum Khaleida Zia et Sheikh Hasina, les chefs de file des deux principales formations de l'opposition, le Parti national du Bangladesh (BNP) et la Ligue Awami, resteront en état d'arrestation « aussi longtemps que nécessaire », car elles sont à l'origine des violences, et leur objectif se borne à vouloir « renverser le gouvernement ».

Le président, qui n'aurait pas des « légères étrangères » (chacun comprend que, sans la nommer, il vise l'Inde, avec laquelle la Ligue Awami est réputée avoir des « relations privilégiées »), reste donc confiant. Du moins le croyait-on. Et puis, un peu plus tard, autour d'une tasse de thé, quand on lui demanda si les chefs militaires ont fini une sorte de date limite pour un retour à la paix, il dira, sans que l'on puisse être tout à fait sûr qu'il s'agit d'une réponse directe :

« Oui, cela ne peut pas durer très longtemps. » Pressé d'en dire davantage, il ajoutera : « Trois ou quatre jours de plus. »

« Il est devenu trop impopulaire »

Un ultimatum ? Le colonel Sayed Faruk Rahman, chef du Parti de la liberté, mais surtout connu pour être le principal instigateur de l'assassinat, en août 1975, du premier président du Bangladesh, Sheikh Mujibur Rahman, nous le confirmera implicitement un peu plus tard : « Je ne pense pas que le président Ershad puisse rester encore très longtemps au pouvoir, il est devenu trop impopulaire. » Le colonel Faruk, qui estime que le chef de l'Etat « est trop compromis » avec tout le monde, affirme que les chefs militaires sont « très contrariés et mécontents » de ce qui se passe, notamment parce qu'ils jugent que le chef de l'Etat « n'a pas réussi à vaincre la corruption ».

Le général-président Ershad qui, au golf, joue « mieux que son handicap », se prépare-t-il, dans les jours qui viennent, à jouer son « va-tout » ? Il semble, en tout cas, que les chefs de l'armée viennent d'agiter un nouveau chiffon rouge.

LAURENT ZECCHIN.

Proche-Orient

Les ventes d'armes à l'Iran

La réplique de M. Mitterrand

(Suite de la première page.) C'est à cette question centrale que M. Mitterrand devra répondre, au corps d'une émission dont le principe avait été arrêté depuis longtemps, mais dont la date a été avancée à la demande de l'Élysée. M. Mitterrand dispose, selon l'Élysée, d'une série d'arguments suffisants pour faire litière de toutes accusations. Ces arguments, que le chef de l'Etat n'utilisera probablement pas dans leur totalité, portent sur la forme et le fond.

Nul ne conteste, à l'Élysée, que l'amiral Lacoste ait été reçu en audience le 24 mai 1986 et qu'il ait évoqué, sans que l'on sache exactement en quels termes, un trafic de munitions. Nul ne conteste que le chef de l'Etat lui ait recommandé d'en parler au ministre de la Défense, M. Hémery. Mais il semble que les propos tenus par l'amiral Lacoste, alors directeur général de la DGSE (direction générale de la sécurité extérieure), aient été fort imprécis, au moins autant que la note adressée six mois plus tard au cabinet réservé du ministre de la Défense par la DGSE : « Certaines

informations non confirmées font état d'exportations de munitions (...) qui n'auraient pas eu fait pour les destinataires réels les pays pour lesquels elles étaient officiellement autorisées. L'Iran a été cité. » Ce texte est si vague — comme le sont, selon les spécialistes, la plupart des notes de synthèse rédigées par cet organisme qu'on ne voit pas comment six mois plus tôt, l'amiral Lacoste aurait pu être très précis.

Sur le fond de la politique des ventes d'armes, M. Claude Cheysson qui fut ministre des relations extérieures de 1981 à 1984, a affirmé vendredi l'opportunité de la vente de l'Élysée — que M. Mitterrand avait interdit, par écrit, une livraison d'armes à l'Iran qui lui avait été proposée. Il s'agit sans doute d'une proposition formulée par l'amiral Lacoste — et par écrit — au cours du second semestre de 1984. Le patron des services secrets français suggérait une telle livraison pour des raisons géostratégiques, avant l'affaire des otages. Malgré ce veto présidentiel, le trafic organisé par la société

Lachaire a pourtant eu lieu. Cela s'est fait, remarque M. Cheysson (qui, ce disant, confirme le système de défense de l'Élysée), « avec des documents falsifiés ». « Il y a là un problème de falsification qui relève de la justice et non du jugement politique. » La question reste pourtant posée du mauvais fonctionnement de l'appareil d'Etat qui permettait à un trafic de munitions de cette nature de se développer sans que le président de la République et le premier ministre (M.M. Manroy et Fabius affirmant qu'ils n'étaient pas au courant et qu'ils avaient, eux aussi, donné des ordres inverses) ne s'en aperçoivent.

L'Élysée dispose enfin, sur le fond de sa politique au Proche-Orient, d'une argumentation difficile à contester. Les exigences de l'Iran vis-à-vis de la France ont toujours été les suivantes, avant et après les prises d'otages : règlement du contentieux financier d'« Enrodif » ; arrêt des livraisons d'armes à l'ennemi irakien, libération des membres du commando qui, à Paris le 28 juillet 1980, avaient tenté d'assassiner M. Chirac par Bakhtiar,

dernier premier ministre du Shah d'Iran. Aucune de ces lourdes exigences n'ayant été satisfaites, on voit mal pourquoi la livraison de quatre cent cinquante mille obus à l'Iran aurait pu être considérée, par ce pays, comme un geste de bonne volonté de la France en matière de la politique française dans cette région du monde. Ces 450 000 obus ne représentent même pas la consommation annuelle de l'Iran.

Il convient d'ailleurs de remarquer que l'Irak n'a pas émis la moindre protestation après ce trafic officiel et rendu public.

Et pour cause : les Irakiens savent bien que ces livraisons en faveur de son adversaire sont ridicules par rapport au soutien dont ils bénéficient eux-mêmes, en matière d'armements militaires. Les Irakiens ont obtenu 450 000 obus de 155, pour servir des canons de fabrication américaine. Les Irakiens disposent, grâce à la France, des mêmes obus, mais aussi des canons français auxquels ils sont adaptés, qui leur ont été livrés après 1981.

JEAN-YVES LHOMEAU.

La guerre du Golfe

Appel à la mobilisation en Iran L'Irak et le Maroc rétablissent leurs relations diplomatiques avec l'Égypte

Deux jours à peine après la fin du sommet arabe d'Amman qui a condamné l'Irak, et alors que l'Irak a accru de façon spectaculaire ses raids contre des pétroliers affrétés par les Iraniens, les autorités de Téhéran ont lancé, le vendredi 13 novembre, un appel à la mobilisation et annoncé l'imminence de nouvelles opérations d'envoie sur tous les fronts, non seulement contre l'Irak, mais « éventuellement » contre la présence américaine dans le Golfe.

Le président du Parlement iranien, M. Hachemi Rafsanjani, a toutefois précisé qu'il ne s'agissait « pas encore de la mobilisation générale ni du moment où l'Imam Khomeiny donnera l'ordre du Jihad » (la guerre sainte). Ceux qui ne peuvent pas partir pour le front n'en sont pas moins appelés à participer à la guerre « par leurs biens ». « Tous ceux qui possèdent des biens doivent prendre en charge financièrement un combattant », précise un communiqué officiel.

« Les bases d'un violent conflit armé entre l'Islam et les infidèles sont posées », a notamment déclaré M. Rafsanjani, avant de s'en prendre aux dirigeants de la Ligue arabe.

Pour leur part, les Irakiens ont intensifié leurs raids contre des pétroliers affrétés par l'Iran, allant jusqu'à attaquer à trois reprises, jeudi et vendredi, un pétrolier grec, le Fortuneship-1, coulant le remorqueur qui l'avait pris en charge alors

qu'il était en feu. Deux marins du remorqueur ont été tués et quatre autres blessés.

L'aviation irakienne a mené dix raids contre des pétroliers depuis mardi, ce qui marque une recrudescence des opérations de ce type sans précédent depuis le début de la « guerre des pétroliers », en 1984. Cinq de ces attaques, selon Bagdad, ont été lancées en moins de vingt-quatre heures.

Radio-Téhéran a, de son côté, annoncé que l'aviation iranienne avait bombardé vendredi les concentrations de troupes irakiennes.

Par ailleurs, l'Irak a rétabli vendredi ses relations diplomatiques avec l'Égypte, suivie samedi par le Maroc. Trois pays arabes — les Émirats arabes unis avaient précédé Bagdad et Rabat — ont ainsi rétabli des liens officiels avec Le Caire depuis que les participants au sommet d'Amman ont décidé de laisser toute liberté aux membres de la Ligue arabe de renouer individuellement avec l'Égypte.

Depuis plusieurs années déjà, toutefois, Le Caire et Bagdad entretenaient de bonnes relations, l'Égypte fournissant d'importantes quantités d'armes à l'Irak. Le président Hosni Moubarak n'avait, quant à lui, pas attendu la décision du sommet d'Amman pour se rendre, dès 1985, à Bagdad en compagnie du roi Hussein de Jordanie. — (AFP, Reuters.)

Selon M. Cheysson

Le président de la République avait interdit « par écrit » les livraisons à Téhéran

Ancien ministre socialiste des relations extérieures, M. Claude Cheysson a écarté, le vendredi 13 novembre, toute implication de M. Mitterrand dans l'affaire des livraisons d'armements à l'Iran. « On » a bien proposé au chef de l'Etat d'envoyer des armes à Téhéran, mais M. Mitterrand s'y est opposé et l'a interdit « par écrit », a-t-il dit. Assis à la droite de M. Yves Guéna, ancien ministre du général de Gaulle, M. Cheysson, qui était l'invité du cercle France-Pays arabes — présidé par le député RPR — a souligné que le président de la République n'avait pas eu connaissance d'envois d'armes à l'Iran ; envoi, a-t-il ajouté qui n'a pu avoir lieu qu'au prix « de falsifications de documents ». M. Cheysson n'a toutefois pas précisé qui avait proposé des livraisons d'armes à Téhéran, pas plus que la date à laquelle cette proposition a été soumise à M. Mitterrand. M. Cheysson a dirigé la diplomatie française de 1981 à décembre 1984.

RECTIFICATIF. — Une erreur de transmission nous a fait écrire dans l'article de Jérusalem intitulé « Les services de sécurité à nouveau mis en cause » et publié dans le Monde du samedi 14 novembre, que le conseiller juridique du gouvernement israélien, M. Yossef Harish, faisait office de ministre de la Justice. Il fallait lire : qui fait office de procureur général.

Un démenti du groupe Matra...

Le groupe français Matra a démenti formellement, le vendredi 13 novembre, toute vente d'armes à destination de l'Iran. En réponse à l'ancien président iranien Abolhasan Bani Sadr, qui avait affirmé à l'AFP que Téhéran avait obtenu du groupe la vente de systèmes de guidage pour des fusées capturées aux Irakiens au cours des combats à Fao, au printemps dernier, la direction de Matra a déclaré que, « depuis une dizaine d'années, notre entreprise n'a eu aucune relation de quelque sorte qu'elle soit avec l'Iran ».

...et des douanes

La direction générale des douanes a démenti, le vendredi 13 novembre, que du « matériel de guerre d'origine française » ait été « embarqué à Cherbourg » sur les navires mis en cause par le quotidien espagnol El País. Ce dernier avait affirmé, la veille, que les ventes illégales d'armement français destiné à l'Iran s'étaient poursuivies « après mars 1986 », les armes étant acheminées depuis le port de la Manche via l'Espagne.

« Après vérification », la direction générale des douanes affirme que « les trois navires cités par El País ont touché Cherbourg depuis le mois de mars 1986 : Erus le 2 mai 1986, le Mose le 26 janvier 1987 et le Rijnmond le 24 octobre 1987. Ces trois navires, qui battaient pavillon étranger, ont embarqué à Cherbourg aucun matériel de guerre d'origine française. Seuls les chargements régulièrement dédouanés en provenance de plusieurs pays d'Europe et d'Afrique du Nord ont été effectués en transit par le port de Cherbourg », a précisé la direction générale des douanes.





# Société

## La mutinerie à la centrale de Saint-Maur

### Des dizaines de millions de francs de dégâts

Le lendemain de la mutinerie de la centrale de Saint-Maur (Indre), près de cent cinquante détenus, parmi lesquels la plupart des quatre-vingt-sept condamnés à perpétuité, ont été transférés dans une dizaine d'établissements du Centre et de la région parisienne. Georges Ibrahim Abdallah, le chef présumé des Fractionnaires armés révolutionnaires libanais (FARL), est arrivé vendredi, en fin d'après-midi, à la centrale d'Yzeure (Allier).

Selon l'administration pénitentiaire, un seul blessé grave, un détenu émasculé, a été retrouvé après l'entrée des forces de l'ordre dans les quartiers de détention. Cinq autres blessés avaient été transportés à l'hôpital pendant la nuit. Les dégâts, considérables,

se monteraient à plusieurs dizaines de millions de francs.

Vendredi en fin d'après-midi, l'électricité avait été rétablie dans l'un des bâtiments de la centrale et une centaine de détenus avaient pu être relégués dans des cellules. D'autres ont dormi sous des tentes dressées sur un terrain de sport.

Le garde des sceaux, qui ne s'est pas rendu sur place, a adressé un télégramme de sympathie au directeur de la centrale de Saint-Maur, M. Jean-Charles Toulouze, qui avait été pris en otage. De nombreuses organisations syndicales ont réagi après la mutinerie. Le syndicat FO-pénitentiaire demande le renforcement des effectifs et de l'équipement des gardiens. La CGT estime

que les dégâts et la prise d'otages « sont imputables à la politique du gouvernement et à la politique pénale qu'il mène ». La FEN-SINEPAP (Syndicat national des éducateurs et des personnels de l'administration pénitentiaire) considère que « faire le choix d'enfermer des individus plusieurs dizaines d'années sans possibilité de sortie, c'est prendre le risque immense de rendre impossible une gestion correcte de cette population par les personnels pénitentiaires ». Pour M. Gilbert Bonnemaison, député PS d'Episy, chargé des questions de sécurité, « l'illusion entretenue par le gouvernement depuis près de deux ans, les rêves de sécurité facile par la seule grâce de la multiplication des prisons et du tout-répressif s'effondrent aujourd'hui ».

## Dans la prison ivre

(Suite de la première page.)

De ce côté-ci de la grille, une caisse pleine de menottes. De l'autre, une montagne de chaussettes, de bonnets de laine — protection contre la fumée — des armes de fortune, un drap transformé en corde à nœuds, des canettes de bière abandonnées par les vaincus lors de leur reddition. Des traces de sang...

Tout le décor, vraiment, d'une nuit de mutinerie, qu'à la stupeur générale l'administration pénitentiaire a choisi de faire visiter à la presse. Pas seulement pour que les caméras enregistrer l'étendue des dégâts de la nuit. Pas seulement pour que la France aie un peu peur de ses prisons. Plutôt dans le souci d'un récit, assez fidèle, mané, d'un traumatisme carcéral, plutôt pour effacer, par le témoignage, un choc général.

L'évocation, en tout cas, est sans haine. Technique. A la grille des tractations, M. Jean-Charles Toulouze, le directeur, dernier des douze otages libérés, raconte comment il a retrouvé la liberté, solide ment protégé par une garde d'honneur de détenus armés de gourdins. Un gardien explique qu'après le passage de deux otages, un groupe d'une cinquantaine de prisonniers franchissait la ligne de démarcation. « Et ainsi de suite jusqu'à quatre cents. C'était interminable. Ils s'avancèrent un par un jusqu'à un policier qui leur passait les menottes. Les gars avaient obtenu qu'il n'y ait pas de cris, pas de coups, pas de coups de crosse en douce. C'était impressionnant. »

### « Je reste un homme »

Cent cinquante détenus ont été transférés vers des prisons du Centre ou de la région parisienne. Les autres sont invisibles, regroupés dans des cours, sur des terrains de sports, sous la surveillance de gendarmes. On a l'impression qu'ils tournent dans le quadrilatère de la prison au fur et à mesure que les visiteurs s'avancent au milieu des décombres.

Ils n'ont pas leur part du récit. Mais les saccages poussés à l'extrême, tant de signes brisés parlent pour eux. La violence, bien sûr, des portes, des faux-plafonds arrachés, des fenêtres renversées, des canalisations détruites. Mais aussi, leurs revendications, leur rage, leur désespoir. Comme s'ils avaient su que les bâtiments dévastés seraient vus par d'autres que leurs gardiens, ils ont laissé sur les murs une impressionnante collection de plaintes, jetées plus qu'écrites, à la peinture. « Toulouze, on veut les RPS » remises de peines spéciales. L'administration avait fait arracher un arbre : un détenu qui a couru dans les couloirs, a, partout, laissé trace de sa douleur : « Faut pas couper les arbres ». Un autre inscrit son avis : « Je bois, je bois, je bois... » A côté d'un poste de commandes électroniques claqués, une barre de fer en guise de signature : « Je reste un homme ».

Les détenus, ce vendredi, n'ont pas leur part du récit, mais cette lente déambulation, surréaliste, tragi-comique, au milieu des gravats, des armatures métalliques désséchées, dans les filets d'eau qui vont se déverser dans des soubassements noircis de fumée leur rend, par l'absurde, une sorte d'humour courtois. M. François Bonnelle, le directeur de l'administration pénitentiaire, entraîne ses hôtes dans le dédale devenu sans logique pour qui a été toute une nuit un effrayant bateau ivre. Comme les surveillants, comme les policiers, il raconte à chaque nouvel arrêt, devant les cellules, la cuisine ou la chapelle rongées par le feu, une autre scène de la mutinerie, un autre détail, des anecdotes reconstruites qui ont souvent pour effet involontaire d'atténuer la faute des insurgés. La désespérance, sans cesse mise en avant. L'alcool, les tranquillisants avalés pour se donner le courage ou l'excitation des règlements de comptes, du sabotage systématique. Surtout une obsession à casser ce qui fait le moien pénible de leur internement, la bibliothèque, la vidéo, les par-

terres de fleurs. Un gardien commente, dans un soufre : « C'est pas des gens heureux, hein ? » Inavouable visite dans l'intel. Des responsables de l'autorité, des membres des forces de l'ordre, encore sous le choc, mettent une sorte de point d'honneur inconnu à rappeler ce qu'ils doivent à quelques minutes, ceux qu'on appelle depuis jeudi les « politiciens », essentiellement des Corses du FLNC et des membres de l'ASALA (Armée secrète pour la libération de l'Arménie). Dans la confusion générale, la chance a servi le directeur de Saint-Maur et les gardiens pris en otage. L'explosion de colère, comme une fièvre de bois sec, a pris au troisième étage du bâtiment C, celui des Corses, avant de se répandre dans toute la détention. Compréhensif qu'une heure plus tard la situation serait incontrôlable, les nationalistes et quelques traîtres corsés ont soustrait les otages à d'éventuelles vengeances. Puis, toute la nuit, une quarantaine de détenus ont constitué une sorte de garde prétorienne devant la cellule du directeur.

### Des menaces sollicitées

La mutinerie tournant à la tempête, Hubert Bonaldi et des officiers du GIGN ont eu l'idée de s'appuyer sur quelques détenus « politiques », prêts, à la grille de démarcation, de servir de meneurs aux débordements. Les Corses, les Arméniens de l'ASALA, avaient d'abord mis leur astuce au service de l'insurrection, puis, peu à peu, devant les dangers des incendies et les menaces d'une intervention des forces de l'ordre, ils ont accepté de reprendre les rênes de la tourmente.

C'est un autre directeur qui raconte les opérations de commando menées par des détenus pour protéger l'atelier de peinture. Un gendarme qui saluait l'intelligence et les « capacités de chef » d'un prisonnier corse. Hommage indirect encore à Georges Ibrahim Abdallah pour sa discrétion pendant la nuit. Les policiers redon-

taient qu'il ne se mêle à la mutinerie, plus encore, qu'il ne se fasse tuer par ses condamnés ou prendre en otage. Là encore « Radio-Corridor » a fait merveille. Des détenus d'origine arabe ont veillé sur lui, toute la soirée, au soulagement des forces de l'ordre ; puis fatigué, le chef présumé des FARL (Fractionnaire armés révolutionnaires libanais) s'est laissé enfermer dans sa cellule par quelques compagnons.

Un bâtiment C, au milieu des caves de WC cassées, descellées, sorties des cellules comme autant de preuves de l'humiliation carcérale, Jean-Charles Toulouze, le directeur de la centrale, rappelle que six détenus lui ont servi d'estafette portant ses messages jusqu'à la grille du couloir. « Une radio nous a servi à annoncer que des otages avaient été exécutés, explique-t-il. Les prisonniers nucléés m'ont demandé de démentir par écrit. Je l'ai fait. Et nous avons un peu discuté. »

Incroyable déambulation. Des souterrains plongés dans l'obscurité aux ateliers sans toit, l'administration pénitentiaire introduit, peu à peu, une autre idée. Hubert Bonaldi la résume ainsi : « Sur des détenus de longues peines, sur des perpétuels, aucune menace n'a été faite ». A moins de « tirer dans le tas », comme aux Etats-Unis dans les années 60, il n'y a guère d'autre solution que de laisser le désespoir se défoncer au bout de la nuit en priant pour sa chance.

Implicite, Saint-Maur a été bâti sur l'hypothèse même de cette nuit de mutinerie. Aucun détenu n'aurait pu gagner la sortie. Toute la sécurité de la centrale est concentrée sur ses miradors et ses deux murs d'enceinte. Mais ce dédale de couloirs, de bâtiments d'aujourd'hui mis à bas, manque d'obstacles : la liberté maximale des prisonniers réside dans une échappée belle en vase clos, la possibilité de tout casser dans un espace réduit. Liberté donnée, liberté prise, jusqu'à la lie.

PHILIPPE BOGGIO et RÉGIS GUYOTAT.

## Biologie moléculaire et criminologie

### Les « empreintes génétiques » pour la recherche de la vérité

Pour la première fois au monde, un homme a été condamné à Bristol (Grande-Bretagne), le vendredi 13 novembre, au moyen d'une nouvelle technique révolutionnaire. Cette technique se fonde sur l'identification des empreintes génétiques humaines. Elle va de toute évidence bouleverser de nombreux aspects de la médecine légale. Elle constitue d'ores et déjà, selon les spécialistes de cette discipline, la plus grande avancée en criminologie depuis la méthode des empreintes digitales mise au point par Alphonse Bertillon en 1901.

L'homme condamné à huit ans de prison par le tribunal de Bristol, Robert MEBAS, trente-deux ans, a reconnu avoir violé le 29 janvier une femme invalide. La preuve formelle de cet acte avait été obtenue grâce à la similitude des empreintes génétiques des cellules contenues dans le sperme prélevé sur la victime et celles de ses propres cellules sanguines. Le risque d'erreur dans ce domaine n'était que de un sur quatre millions.

La technique des empreintes génétiques a été mise au point en 1985 (le Monde du 3 décembre 1985) par le docteur Alec Jeffreys (département de génétique de l'université de Leicester). Elle est basée sur une forme originale de visualisation de l'ADN (acide désoxyribonucléique) principal constituant du patrimoine génétique des êtres vivants. Certaines régions de l'ADN des cellules humaines sont en effet totalement spécifiques de chaque individu. Une caractéristique qui permet de réaliser une véritable « empreinte digitale » de nature génétique puisque chaque individu est génétiquement unique.

Exposé le 31 octobre 1985 dans l'hebdomadaire scientifique britannique Nature, cette technique a rapidement été développée. Elle fut d'abord utilisée dans certains cas de recherche de paternité où elle permet, selon le professeur Pierre

Chambon (Strasbourg), à la différence des autres procédés mis en œuvre, de disposer du « diagnostic absolu ».

Une telle technique, parce qu'elle ouvre de considérables perspectives, ne pouvait évidemment pas être limitée aux recherches en paternité. L'affaire de Bristol, le premier du genre, consacre son entrée dans le monde de la criminologie. La recherche de coupables de viol et de meurtre pourra en effet grandement bénéficier de ce procédé. Un simple échantillon organique (fragment de peau, cheveu, tache de sang, sperme) retrouvé sur les lieux d'un crime suffira dorénavant à confondre le coupable dans un groupe de suspects.

Commercialisée en Grande-Bretagne par une filiale du groupe ICI (Imperial Chemical Industries), le test des empreintes génétiques pourrait aussi demain être utilisé à d'autres fins. L'identification génétique absolue qu'elle permet pouvant constituer une réelle menace pour les droits de l'homme.

Déjà en Grande-Bretagne, le test commença à être largement utilisé. D'abord pour les demandes de recherche en paternité devant les tribunaux (adultère, pensions alimentaires, etc.). Ensuite pour les procédures d'immigration, notamment par les familles originaires de pays du Commonwealth désirant faire entrer un de leurs proches au Royaume-Uni. Les empreintes génétiques leur permettent, en effet, de prouver de manière indiscutable qu'il s'agit d'un membre de leur famille. Le recours à ce test revient environ à 1 000 F par personne. Le ministère de l'Intérieur britannique a, par ailleurs, déjà eu recours à cette méthode et selon certaines informations, ce test pourrait à l'avenir faire partie intégrante de la réglementation sur l'immigration.

JEAN-YVES NAUL.

## En Finlande

### Une étude épidémiologique démontre l'efficacité d'un médicament pour prévenir les accidents cardiaques

Le New England Journal of Medicine du 13 novembre publie les résultats d'une importante enquête finlandaise tendant à démontrer qu'il est possible, grâce à un médicament « anti-cholestérol », de prévenir le nombre et la gravité des accidents cardiaques. Ces résultats, tout en étant critiqués sur certains points par des spécialistes de l'expérimentation des médicaments sur l'homme, pourraient ouvrir rapidement de nouvelles perspectives dans la prévention des accidents cardiovasculaires, principale cause de mortalité dans les pays industrialisés. Ils auront sans doute aussi pour effet de modifier l'équilibre du considérable marché pharmaceutique que sont les médicaments destinés à diminuer le taux de cholestérol dans le sang.

L'étude finlandaise aura en total concerné plus de quatre mille hommes, d'âge moyen, souffrant d'un taux anormalement élevé de cholestérol dans le sang. La moitié d'entre eux furent traités durant cinq ans par une molécule (le gemfibrozil) connue pour son efficacité sur l'équilibre des différentes fractions de cholestérol. L'autre moitié prit, durant la même période, un placebo, substance théoriquement dépourvue de toute efficacité pharmacologique connue.

### Un enjeu financier considérable

Si l'on en croit les résultats publiés par le New England Journal of Medicine, l'étude finlandaise démontre l'efficacité du gemfibrozil dans la réduction des accidents et des décès d'origine cardiovasculaire. « Plusieurs points méthodologiques de cette étude pourraient être critiqués et ne manqueraient pas de l'être, nous a déclaré le professeur Jean-Pierre Boissac (Lyon). Il n'en est pas moins vrai que ce travail confirme une donnée établie il y a quelques années avec des médicaments similaires. Il apparaît en effet que le bénéfice attendu est d'autant plus grand que la prévention par médicament a été mise en œuvre sur une longue période. »

L'efficacité du gemfibrozil semble devoir être reliée à l'une des

actions de cette molécule, qui consiste schématiquement à augmenter la fraction du « bon cholestérol » (HDL) et, à l'inverse, à diminuer celle du « mauvais cholestérol » (LDL) mis en cause dans l'apparition des plaques d'athérome sur la paroi des vaisseaux, plaques responsables des accidents cardiovasculaires.

Nous avons, pour la première fois, démontré qu'il est possible de réduire la fréquence des accidents cardio-vasculaires en modifiant les proportions des différents types de cholestérol, a déclaré en substance le docteur Jussi Huttmann, directeur de l'Institut national finlandais de la santé et coauteur de la publication du New England Journal of Medicine.

Le gemfibrozil n'est pas une substance nouvelle. Leader du marché des médicaments aux Etats-Unis, selon son fabricant (la multinationale américaine Parke Davis), cette molécule est commercialisée depuis 1985 en France par les laboratoires Substantia avec, comme indication, les excès de concentration en cholestérol et en triglycérides dans le sang. Il est clair aujourd'hui que les résultats finlandais amèneront le fabricant de cette substance à élargir de telles indications.

On signalait ainsi, le vendredi 13 novembre, au siège des laboratoires Substantia, qu'un élargissement des indications serait prochainement déposé auprès des autorités sanitaires françaises. La fréquence des maladies cardio-vasculaires dans les pays industrialisés et les difficultés rencontrées pour réduire les taux de cholestérol par la seule méthode des régimes « expliquent d'autre part que l'enjeu financier soit ici considérable. On indique de plus que la réalisation de l'étude finlandaise avait coûté près de 250 millions de francs. Reste à savoir si le fabricant du gemfibrozil sera le seul bénéficiaire des conclusions finlandaises ; selon certains spécialistes français, les résultats présentés pourraient, à terme, bénéficier à l'ensemble des fabricants de produits de la même famille pharmacologique.

J.-Y. N.

## La fin du tabou

On ne sait aujourd'hui : il n'y a pas de fortresse inviolable. Comme un tabou, Saint-Maur est tombé. Une belle prison pourtant. Si, à sa construction commencée en 1969, on avait voulu en faire un super OHS (quartier de haute sécurité), les partisans de l'intelligence avaient gagné. Construite pour des « durs », des « cakis », la centrale, dotée d'une sécurité périmétrique maximale, les laissait vivre dans une relative souplesse au cœur de petites unités où la vie peut-être serait moins lourde.

On n'avait cessé de l'aménager. Récemment, dix nouveaux parloirs y avaient été construits, des machines à lever installées et le projet de doter les unités de détention de réfrigérateurs était à l'étude. Les détenus travaillaient, avaient une bibliothèque et pouvaient faire de la vidéo. Ils sont « particulièrement favorisés », comme le dit le garde des sceaux. Et pourtant dans leur furie, c'est en priorité à tout cela qu'ils s'en sont pris, à tout ce qui fait le « confort » de leur détention.

Faut-il y voir un symbole, et comme de nombreux spécialistes des questions pénitentiaires en déduire que « construire de belles prisons ne suffit pas à résoudre le mal pénitentiaire » ? Avec une pointe de méchanceté, certains soulignent : « Ce n'est pas parce qu'on est un manager que tout va s'arranger. » Toutes nouvelles et prospectes ces prisons ne seront, c'est la première leçon de la mutinerie de Saint-Maur, pas la panacée que l'on nous dit.

Quelques heures à peine après la fin de la prise d'otages, la visite guidée organisée pour montrer l'ampleur des dégâts et la sauvagerie de ces « crocodiles », selon le mot d'un collaborateur de M. Chalandon, n'est peut-être pas la bonne publicité que l'on espérait. M. Foniowski, dans des circonstances analogues, avait organisé une journée « portes ouvertes » en 1974, après de graves incidents à la prison de Loos-les-Lille : il espérait contenir un mouvement de sympathie à l'égard des mutins. Il n'a pas échoué, coupant un peu plus encore la population pénale de la population tout court. Ce sont des jeux dangereux, auxquels les pouvoirs — sous prétexte de transparence — résistent mal.

Avec Saint-Maur, un deuxième tabou est tombé : si les détenus s'en sont pris aux biens, ils n'ont pas brutalisé leurs otages. A ces surveillants, à ce directeur qu'ils retenaient, ils ont apporté, au plus fort de la tourmente, vivres et cigarettes. Ils ont même autorisé les surveillants à écrire un petit mot à leur famille. « Vous avez dû avoir bien plus peur que nous », a même lâché M. Toulouze, le directeur, à l'un de ses collaborateurs, quand on l'a laissé partir.

Pas plus que les surveillants des Baumettes ne voulaient, dans leur mouvement, pénaliser les détenus, les détenus de Saint-Maur n'ont voulu régler leurs comptes avec leurs gardiens. Et c'est cela qui frappe ici si fort : cette extrême violence mêlée

à un relatif contrôle de soi. Il est d'ailleurs étonnant de constater que les forces de l'ordre elles-mêmes, et l'administration pénitentiaire, ne veulent pas s'en prendre à d'hypothétiques « meneurs », qui ont plus cherché à calmer le jeu qu'à déclencher la colère. On s'en souviendra sûrement lorsque la justice devra s'emparer de l'affaire.

Et maintenant ? De mémoire de surveillant, on ne se rappelle pas qu'un directeur ait été lui-même pris en otage. Une fois sa liberté recouvrée, on s'étonne qu'il reprenne presque à son compte une part des revendications des détenus pour le contentieux de leur détention. Sarcasme l'occasion de réfléchir enfin à une politique pénitentiaire en ne se contentant pas de grands travaux comme remède à tout ? Les déclarations de France-Soir de M. Chalandon ne laissent guère d'illusions : « Est-il anormal que depuis un an les peines soient désormais mieux exécutées ? Je ne vois pas en quoi le fait pour un criminel d'écouter le coup de son minimum incompressible de sa peine pourrait constituer un danger pour la société. »

Les dernières crises dans les prisons sont plus soudaines que dans les années 70. On n'attend plus trois jours pour mettre le feu à un établissement et l'on ne sait plus très bien qui réclamer. Sinon la présence de la presse et un petit morceau de liberté. Désorientés, l'institution ne trouve pas de réponse.

AGATHE LOGEART.

## SPORTS

● TENNIS : Leconte en demi-finale à Wembley. — Henri Leconte et le Tchecoslovaque Ivan Lendl se sont qualifiés, vendredi 13 novembre, pour les demi-finales du tournoi de Wembley (Grande-Bretagne) doté de 375 000 dollars. Leconte, qui devait rencontrer Lendl samedi, a battu l'Allemand Arno Mansdorf en trois sets (5-7, 7-6, 6-3).

● FOOTBALL : l'UEFA sanctionne Hajduk Split. — La commission de discipline de l'Union européenne de football a suspendu de toute coupe d'Europe, pour les deux prochaines saisons, le club yougoslave d'Hajduk Split. Cette mesure fait suite aux incidents qui avaient éclaté le 5 novembre sur le stade yougoslave lors de la rencontre Hajduk Split-Marseille. Le match avait dû être interrompu pendant trente-trois minutes à la suite du jet de gaz lacrymogènes par des supporters du club. Aucune compétition organisée par l'UEFA ne pourra avoir lieu dans ce stade jusqu'au 31 juillet 1990.

MUSÉE DE L'HOMME  
Palais de Chaillot  
Exposition du cinquantenaire  
**ANCIEN PÉROU**  
Vie, pouvoir et mort  
du 6 mai au 31 janvier

مكتبة الشرق





Spectacles

théâtre

Samedi 14 - Dimanche 15 novembre

AMANDIERS DE PARIS (43-64-17): Derniers Chaplins. Sam. 20 h 30 (dern.). ANTOINE... ARCANÉ (43-38-19-70): le Vauz. Sam. 20 h 30; dim. 17 h. ARLEQUIN (restaurant-théâtre) (45-99-43-22): le Miracle de Théophile. Sam. 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-11): Reviens dormir à l'Elysée. Sam. 21 h, dim. 15 h 30. COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11): Les Diables de la farce tranquille. Sam. 19 h 30, dim. 15 h 30. COMÉDIE ITALIENNE SS (43-21-22-22): Casanova ou la Disposition. Sam. 20 h 30, dim. 15 h 30.

LA BASTILLE (43-57-43-14): Les Filles du chef... LA BRUYÈRE (48-74-76-99): Frontière jeunesse. Sam. 21 h, 15 h dim. LE GRAND EDGAR (42-20-90-09): Bien dégagé autour des œufs, s'il vous plaît! 20 h 15 sam. Carrousel. 22 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16): Crimes de cour. 21 h. 18 h sam. 15 h dim. RANGLAGH (42-88-64-44): Buffet. 20 h 30 sam. 17 h dim (dern.). RENAISSANCE (42-08-16-30): Un jardin en décadence. 20 h 45. 21 h 30 sam. 18 h 30 dim. 16 h dim.

ROSAUR-THÉÂTRE (ancien théâtre de l'opéra) (42-71-30-20): la Patience d'Edmond 20 h 30 sam. 16 h 30 dim. SAINT-GEORGES (48-76-63-47): les Scènes de Lola. 20 h 45 sam. 15 h dim. SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93): Jeugo Edwards. sam. 20 h. 19 h dim.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10): le Balzer de la femme. 21 h. 18 h sam. 15 h dim. STUDIO LE REGARD DU CYGNE (45-49-29-01): le Faun. sam. 20 h 45. TAI THÉÂTRE (42-78-10-79): l'Étranger. salle I, 20 h 30 sam. 15 h dim. l'Étranger des jours, salle II, 20 h 30 sam. 15 h dim. Hais coin, salle III, 22 h sam. 17 h dim.

THÉÂTRE 13 (45-48-16-30): Comme on caresse son chien. 20 h 45 sam. 15 h dim. THÉÂTRE 14 - JEAN-MARIE SÉREAU (42-45-49-77): les Juges du ciel. 20 h 45 sam. 17 h dim. THÉÂTRE DE LA PLAINE (42-50-15-65): le Chasse au caribou. 20 h 30 sam. 19 h dim.

Advertisement for the movie 'LA PASSION BEATRICE' by Bertrand Tavernier. Text includes: 'Merci à TAVERNIER vsd', 'Un film impressionnant', 'Une suite de moments d'émotion sauvage', 'Télérama', 'Une rare intensité', 'PREMIÈRE', 'Un film de BERTRAND TAVERNIER', and a large image of the film's title.

LES FILMS NOUVEAUX. NADINE. Film américain de Robert Rossen, va. (45-78-33-00). THÉÂTRE DE LA VILLE (43-74-22-77): Dans la jungle des villes, 20 h 45 sam.

cinéma. Cinémathèques. PALAIS DE CHAILLOT (47-96-24-09) SAMEDI. Manège, de Jean Epstein, 15 h; Wedding in white, de William Ferris, 17 h 20; Partage, de Bernardo Bertolucci, 19 h; le Régiment, de Cecil Blount de Mille, 21 h.

Advertisement for 'Le Monde sur minitel'. Text includes: 'Le Monde sur minitel', 'Les 10 ans de « La Chapelle Royale »', '50 COFFRETS BACH A GAGNER', 'Un concours Harmonia Mundi/Le Monde', '3615 TAPEZ LEMONDE'. Includes a stamp that says 'le monde sur minitel'.

PARIS EN VISITES. LUNDI 16 NOVEMBRE. - Une heure au Père-Lachaise... - Le tour de la boulangerie Poilane... - Quais et ponts de Paris... - Paléontologie et majoliques islamiques... - Hôtel de Lamoignon... - Galeries rénovées et passages couverts... - Palais de justice en activité... - L'Église Saint-Sulpice et les hôtels du boulevard Saint-Germain...

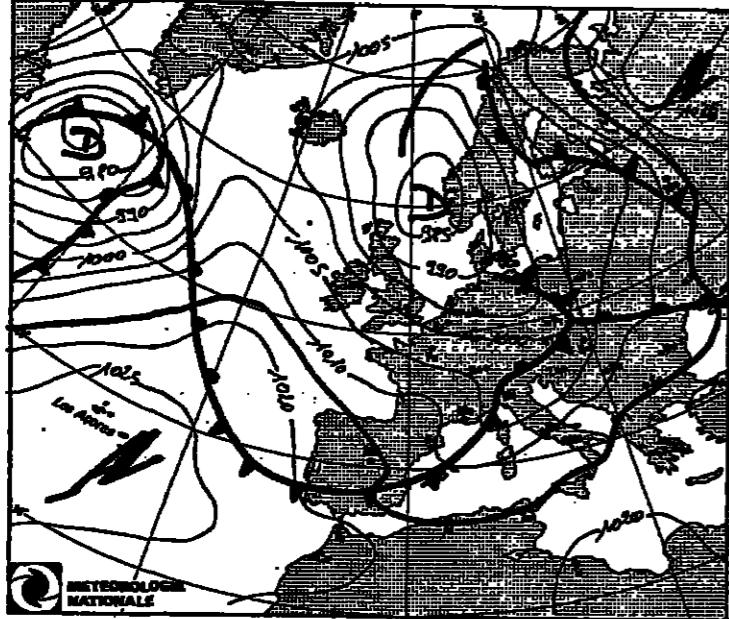
PARIS EN VISITES. LUNDI 16 NOVEMBRE. - Le forum de la boulangerie Poilane... - Palais de justice en activité... - Le Forum de la boulangerie Poilane... - Le Forum de la boulangerie Poilane... - Le Forum de la boulangerie Poilane...

CONFÉRENCES. 3. rue Ronsselet, 14 h 30: - Égypte pharaonique, la sculpture... - L'abstraction géométrique... 35. rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30: - Les Borgia dans l'Europe de la Renaissance... (Maison de l'Europe).

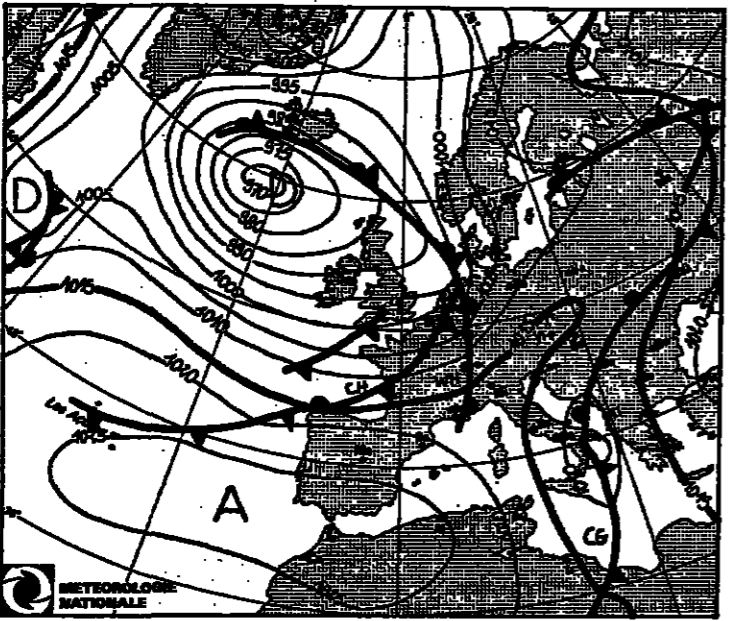
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14 NOVEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 15 NOVEMBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 14 novembre à 6 h TU et le dimanche 15 novembre à 24 h TU.

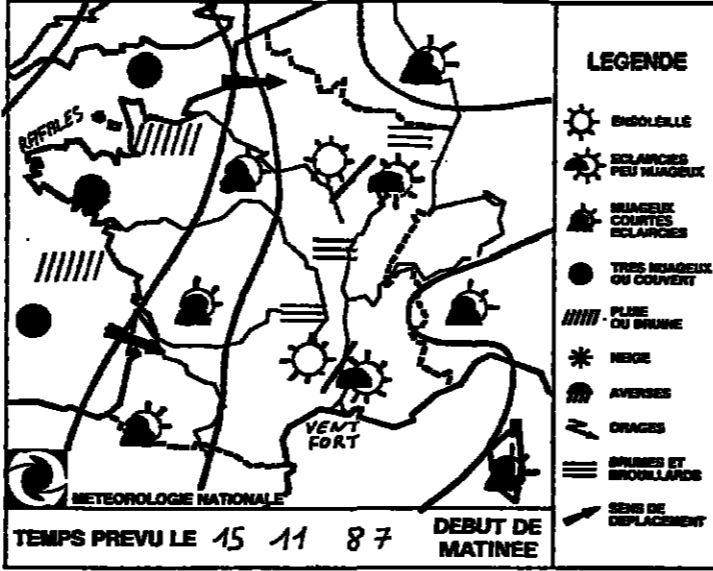
Le vent d'ouest à sud-ouest soufflera fort près des côtes (80 à 100 km/h en rafales). Dans l'intérieur les pointes atteindront tout de même 60 à 80 km/h.

Après la brève accalmie du samedi 14, la France va retrouver un régime d'ouest rapide. Nouvelles pluies et vents forts impressionnant l'ensemble du pays dès demain dimanche.

Dimanche, il faudra différencier deux grandes zones de pluie. Pour la moitié est ce sera du temps calme avec un ciel souvent bien dégagé. Des bruissements se formeront en deuxième partie de nuit des Ardennes à la Champagne, à la Bourgogne, au nord du Massif Central, au Lyonnais, aux Alpes du nord, à la Franche-Comté, à la Lorraine et à l'Alsace. Ils se dissipent rapidement dans la matinée. Le sud du Massif Central, le Midi-Pyrénées et les régions méditerranéennes profiteront largement du soleil. Le mistral soufflera encore modérément dans la vallée du Rhône, sur la Provence et la Langue-d'Oc. Sur la Corse on risquera encore une petite averse. On y retrouvera rapidement du beau temps sec.

Sur la moitié ouest, nuages et pluies seront bien installés. Il pleuvra surtout de la Bretagne aux Charentes et à l'embouchure de la Seine. Le vent soufflera fort du sud-ouest.

Rapidement la pluie gagnera l'ensemble des régions. Elle arrosera davantage une grande moitié nord jusqu'aux Charentes, en Limousin, au Lyonnais, aux Alpes du Nord.



TEMPÉRATURES maximales - minimales et temps observé

Table with columns for France and Étranger, listing cities and their temperature ranges. Includes a legend for weather symbols and a small table for wind directions.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4614 HORIZONTALEMENT

I. Il y en a plein le placard. Sèche, pourrait être évitée avec une bonne nourrice. - II. Qu'on peut donc voir tout à côté. Font un cent quand ils sont en carré. - III. Qui n'a pas bavé. A souvent le cœur sec. Quand on n'en a pas un, c'est qu'il n'y a plus d'ocelle. - IV. Un peu d'avis. Où il y a beaucoup d'éclats. On y met tout ce qui est piquant. - V. Nom parfois donné au cabinet. Un foyer qui peut être plein de charme. On se réjouit quand on en voit le bout. - VI. Déclamaient en public. Des œuvres mineures. - VII. Bestiole. Où il y a des vices. - VIII. Qu'on ne peut donc pas faire chanter. Une partie de la fiasse. - IX. Moyen d'éclaircissement. Vit sur un grand pied. Un petit chagrin. - X. Un conte pour Gaston. Sort de la chambre en sifflant. Abréviation pour un prince. Était évidemment beau comme un astre. Pour y aller, il faut avoir le bac. - XI. Bien faits. En France. En Lorraine ou dans le Valais. - XII. Sort de l'enveloppe. Traite comme un mouton. - XIII. Pour se sentir. S'exprimer comme un dieu. - XIV. Peut fondre très rapidement. Un peu de neige. Se faire bien voir. - XV. Un déchet des matières azotées. Est donc bien là. Département.

VERTICALEMENT

1. On risque d'y tomber quand on n'est pas averti. Les transports peuvent l'abîmer. - 2. Une chose qu'on peut avoir à l'œil. La prudence du collage. Peut se faire dans un polygone. - 3. Comme un pied. Dans le Friaul. Quand il est bon, est dans le code. - 4. N'atteint pas les bornes. Peut flotter dans l'air. Fait souvent un pli. Terre. - 5. Passe à Grenoble. Est bien tenu quand il y a une fée. - 6. N'oublia pas. Récipient qui peut être rempli de noisettes. - 7. Où il y a des différencés. D'un auxiliaire. Sortie en famille. - 8. Quartier d'Etampes. Qui ont donc en leurs vapeurs. Un vrai gouffre. - 9. Un certain assemblage. Partie de bâtiment. - 10. Nom d'un chien. Siège qu'on peut mettre sur un bidet. - 11. Nom qu'on donne à un auteur. Passer la main. Participe. - 12. Roi. Prouve qu'on ne manque pas d'air et qu'on a de l'estomac. - 13. Est très cavalier quand il est mondain. Fut envoyé paître. Peut courir dans les prés. - 14. N'est évidemment pas un moyen. Stimuler d'une façon très cavalière. - 15. Peut se faire dans un tube. Dilat.

Solution du problème n° 4613

Horizontalement: 1. Sprinters. - II. Taureau. - III. Ormeau. Do. - IV. Pie. Air. - V. Pen. Tacot. - VI. Eure. Tari. - VII. Ur. Thor. - VIII. Trémies. - IX. Estrépes. - X. Rue. Nat. - XI. Micro. Sue. Verticalement: 1. Stoppesse. - 2. Parieur. Tri. - 3. Rumeur. Truc. - 4. Ire. Etrier. - 5. Néant. Hep! - 6. Tau. Atome. - 7. En. Acariens. - 8. Dior. Essai. - 9. Sportifs. Té. GUY BROUTY.

Le Carnet du Monde

Obituary notices for M. Maurice HIRSCH, M. Pierre RICHARD, M. Pierre SAILLARD, M. Michel ARON, M. Michel ARON, Denise CHATARD, M. Gustave KATZ, M. Félix Houphouët-Boigny, André LATRILLE, M. Lucie LEVY-RICHET, M. Michel SIRUGUE.

Remerciements, Anniversaires, and PLUS LOIN sections containing various notices and announcements.

CONCOURS LE MONDE DU VIN COMMANDEZ VOS NUMÉROS MANQUANTS. Includes a grid of numbers and contact information for Le Monde.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Weekend listings for art exhibitions and auctions, including dates, times, and locations.

CONFÉRENCES





Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

« CONNAITRA-T-ON, enfin, une accalmie ? », s'interrogeaient des boursiers fatigués, au terme de cette dixième semaine de hausses...

Et pourtant, à la veille du week-end, l'espoir semblait remonter sous les lambris, timide certes, mais surtout fragile. A l'origine de cette petite lune et même plutôt de cette éclipse...

L'hésitation domine, et avec raison. La semaine qui vient de s'achever a totalement bossuqué et déformé les opérateurs. Lundi, à la surprise générale, la Bourse perdait 3,58 %...

Dans ces conditions, la Bourse a vécu mardi un nouveau krach, le quatrième depuis le 19 octobre. Elle plongeait de 6,90 % et le CAC retrouvait même le niveau du 3 janvier 1986 (273,6), les 70 % de hausse gagnés en...

Une étincelle dans la nuit

près de deux ans étaient définitivement effacés. Durant cette séance, une vingtaine de valeurs furent réservées à la baisse, ne pouvant pendant longtemps être cotées, faute d'acheteurs...

La commémoration, mercredi, de l'armistice du 11 novembre 1918 permit aux investisseurs de souffler, mais personne ne voulait et surtout ne pouvait prévoir le comportement des marchés le lendemain. D'autant que ce jour-là devait être publié le chiffre du déficit commercial américain du mois de septembre...

Les gens ont tellement peur qu'ils tentent de se refaire, commentait stupéfait un gérant de portefeuille pour justifier cette réaction brutale. « Pour cela, ils ont tout mis sur le chiffre du commerce extérieur comme des joueurs à bout de ressources... »

Semaine du 9 au 13 novembre

de la veille. L'indicateur terminait la séance avec un léger repli de 0,22 %.

Dans cette situation incertaine, M. Édouard Balladur déclara, dès jeudi, de reporter après les fêtes de fin d'année la privatisation de l'UAP. Quant à celle de Matra, elle est toujours différée, mais sans doute à une échéance moins lointaine...

La tournante boursière permet aux raiders de s'installer dans des entreprises. Alors que les Kowalevitchs prennent 5 % du capital de BP à Londres, l'émirat d'Abou-Dhabi entré pour au moins 5 % dans le capital de la Compagnie française des pétroles (Total)...

Enfin, la crise n'empêche pas les charges d'agent de change de se préparer à la suppression de leur monopole d'ici à 1992. Au contraire, elles deviennent de plus en plus nombreuses à présenter leur projet d'ouverture à des banques françaises et étrangères...

DOMINIQUE GALLOS.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

La reprise stimulée en milieu de semaine à Wall Street par la contraction du déficit commercial et par la stabilisation du dollar, s'est effritée, le vendredi 13, face aux atténuations sur une réduction du déficit budgétaire fédéral...

Les investisseurs ont initialement cédé au découragement car trois semaines après l'effondrement des Bourses, aucun remède n'était prévu. L'annonce de la contraction du déficit budgétaire, jeudi, a stimulé le marché...

Table with 2 columns: Cours 6 nov. and Cours 13 nov. listing various stocks like Alcatel, Alcatel (ex-UAL), ATT, Boeing, etc.

LONDRES

Après un départ incertain, le Stock Exchange a progressé régulièrement tout au long de la semaine avant de connaître un échec à la veille du week-end en raison notamment de l'incertitude sur une évolution rapide au problème du déficit budgétaire américain...

La Bourse de Londres a en effet été la première des grandes places financières à amorcer un mouvement de hausse dès le mardi 10 novembre. Les actions des firmes exportatrices, telles ICI et Glaxo, ont alors progressé, bénéficiant du raffermissement du dollar à la suite du regain d'optimisme dû à la légère réduction du déficit commercial américain...

Indices FT du 13 novembre : industrielles, 1.317,1 (contre 1.274 le 6 novembre); fonds d'Etat, 90,63 (contre 91,12) et mines d'or, 288,2 (contre 291,6).

Table with 2 columns: Cours 6 nov. and Cours 13 nov. listing various stocks like Bechtel, Borealis, etc.

FRANCFORT

Les nuages noirs qui persistent sur la Bourse de Francfort depuis la fin de la crise boursière ont fait place à une légère éclaircie en fin de semaine. Indices de la Commerzbank du 13 novembre : 1.379 (contre 1.407).

Table with 2 columns: Cours 6 nov. and Cours 13 nov. listing various stocks like ABG, BASF, etc.

TOKYO

La Bourse de Tokyo a reflété toute la semaine les incertitudes des investisseurs devant la capacité des grands pays industrialisés à se réunir pour prendre des mesures tendant à stabiliser les parités de change. De lundi à jeudi, les cours s'élevèrent de manière à faire de la guerre la plus basse depuis la fin de la guerre à 133,65 yens. Malgré la reprise amorcée le 12 novembre, la Bourse a terminé vendredi (elle était fermée samedi) la semaine en baisse. Indices du 13 novembre : Nikkei, 22.448,25 (contre 22.637,01); général, 1.824,73 (contre 1.856,99).

Table with 2 columns: Cours 6 nov. and Cours 13 nov. listing various stocks like Aiat, Bridgestone, etc.

Filatures, textiles, magasins

Table with 3 columns: 13-11-87, DIF., listing stocks like André Roudière, Agache (Fla), etc.

Matériel électrique services publics

Table with 3 columns: 13-11-87, DIF., listing stocks like Alcatel, Alstom-Atlantique, etc.

Mines d'or, diamants

Table with 3 columns: 13-11-87, DIF., listing stocks like Anglo-American, AngloGold, etc.

Pétroles

Table with 3 columns: 13-11-87, DIF., listing stocks like B.P. France, Elf-Aquitaine, etc.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Table with 3 columns: 13-11-87, DIF., listing stocks like Géophysique, Imetal, etc.

Alimentation

Table with 3 columns: 13-11-87, DIF., listing stocks like Béghin-Sky, Bongrain, etc.

Produits chimiques

Table with 3 columns: 13-11-87, DIF., listing stocks like Inst. Mérieux, Labo. Bell, etc.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

Table with 3 columns: 13-11-87, DIF., listing various bonds and indices.

Métallurgie

Table with 3 columns: 13-11-87, DIF., listing stocks like Alpi, Avions Dassault-B., etc.

Bâtiment, travaux publics

Table with 3 columns: 13-11-87, DIF., listing stocks like Analt d'entr., Bouygues, etc.

Banques, assurances sociétés d'investissement

Table with 3 columns: 13-11-87, DIF., listing various financial institutions.

Valeurs diverses

Table with 3 columns: 13-11-87, DIF., listing various stocks like Accor, Agence Elvans, etc.

BONS DU TRÉSOR

Table with 3 columns: 13-11-87, DIF., listing various government bonds.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with 3 columns: 13-11-87, DIF., listing gold prices and other market data.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (%)

Table with 3 columns: Nbre de titres, Val. en esp. (F), listing active stocks.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Table with 3 columns: Valeurs, Hausse %, Baisse %, listing stocks with price changes.

Privatisations

L'impossible autodéfense des petits porteurs

Giflés par la boursique boursière qui leur a enseigné durement les risques du marché, les petits porteurs se sentent parfois quantifiés négligeables en face des « nœuds durs » et des dirigeants des grosses sociétés.

Pourtant le gouvernement, et spécialement M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat à la concurrence et à la consommation, ne désespère pas d'en faire des partenaires efficaces du jeu économique. Certes, le Sénat fait la fine bouche et a refusé momentanément d'examiner un projet de loi qui permettrait aux associations de consommateurs et d'usagers let par extension aux groupements d'actionnaires d'examiner l'action civile devant tous les tribunaux.

Mais M. Arthuis estime que, d'ores et déjà, avec quelques améliorations, l'arsenal législatif et réglementaire leur donne des possibilités. Les actionnaires (représentant 10 % du capital) peuvent déjà faire appel à la justice s'ils estiment que le dirigeant d'une société n'a pas agi dans l'intérêt de celle-ci. Ils peuvent aussi, individuellement, lorsqu'ils se sentent lésés, réclamer justice devant le tribunal. Mais il faut que les porteurs de 5 % du capital soient dans le même cas. Il serait question, en raison de l'éparpillement des actions, de ramener cette proportion à 1 %. Enfin, par dérogation au droit français, l'action...

commune est autorisée (plaintes groupées, avocat unique...) mais elle se heurte aux complexités de la procédure. Il s'agirait de simplifier cet accès et d'encourager soit la création d'associations spécifiques, soit au sein des organisations de consommateurs, l'émergence de groupes d'actionnaires individuels. Ces mesures sont encore à l'étude et se heurtent aux réticences des entreprises peu soucieuses de voir se multiplier les litiges avec leurs actionnaires, comme avec leurs clients consommateurs, dont elles dénoncent, à l'envi, l'irresponsabilité.

En fait, le risque n'est pas bien grand. Le Français, on le sait, ne cultive guère l'esprit associatif et le succès remporté avant le tourmente par les privatisations protège tout à fait ces sociétés contre la frénésie judiciaire de petits actionnaires en colère. Pour regrouper sur une même action 1 % du capital, il faudrait rassembler au moins 137 600 petits porteurs de Parisien, ou 40 000 de Saint-Gobain pour créer une « association » efficace...

Les présidents de sociétés privatisées peuvent dormir tranquilles. Ce n'est pas demain que des associations de petits actionnaires pourront réellement les ennuyer.

JOSÉE DOYÈRE.

MATIF

Table with 3 columns: Notionnel 10 %, Cotation en pourcentage du 13 novembre 1987, listing various MATIF contracts.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

Table with 3 columns: 9 novembre, 10 novembre, 11 novembre, 12 novembre, 13 novembre, listing transaction volumes for RM, Comptant, etc.

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)

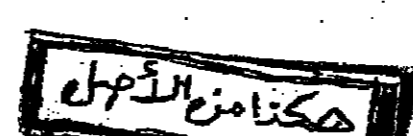
Table with 3 columns: Français, Étrangères, listing daily indices.

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)

Table with 3 columns: Tendence, listing company agents of change.

(base 100, 31 décembre 1981)

Table with 3 columns: Indice gén., listing general index.



Crédits, changes, grands marchés

LEUROMARCHÉ

Un système bancaire menacé de nationalisation

Etre privé ou nationalisé n'a plus grande signification aujourd'hui pour un établissement bancaire ou une institution financière. Tous sont aujourd'hui en puissance d'être nationalisés pour échapper à une faillite éventuelle à la suite du krach boursier d'octobre, et, plus indirectement du « Big Bang » qui a entraîné une concurrence accrue, mais mortelle entre les grands joueurs internationaux. Que la première victime des événements du mois passé soit, non pas une banque, mais une firme de courtage canadienne, Wood Gundy, ne change rien à l'affaire.

l'émission internationale d'actions qu'Euromoney entend lancer ce lundi 16 novembre. Dans cette nouvelle perspective, le report vraisemblable, en France, aux calendes grecques des privatisations du Crédit lyonnais et de la BNP, n'a plus grande importance ni signification. On peut, toutefois, s'interroger pour savoir ce qu'il adviendrait des banques françaises, si les choses tournaient mal pour l'industrie bancaire hexagonale. Les banques privées se trouveraient-elles alors en état d'infériorité par rapport à celles bénéficiant encore de l'ombrelle étatique ? La question est entièrement théorique, puisque la Société générale, pour ne citer qu'elle, continue présentement de se refinancer aux mêmes conditions que la BNP. On pourrait même avancer que l'accroissement de fonds propres qu'a permis la privatisation compense la perte morale qu'a représentée la rupture ombilicale avec l'Etat français.

Une platitude inquiétante

Bien que la situation se soit cette semaine améliorée sur le marché euro-obligataire, une baisse des taux d'intérêt à court terme demeure la condition nécessaire « pour sortir définitivement de l'auberge », ainsi qu'un euro-banquier le soulignait, jeudi, après la publication des statistiques du commerce extérieur des Etats-Unis en septembre. La reprise du marché enregistré dans la foulée de résultats américains meilleurs que ceux qui étaient anticipés, est précieuse parce qu'une hirondelle ne fait pas le printemps et que les premières estimations sont toujours sujettes à caution. En outre, il est stupide d'espérer, ainsi que les marchés l'ont fait, parce que simultanément, le déficit commercial américain se réduit et le dollar remonte, le deuxième facteur allant à l'encontre du premier.

changé. L'écart entre les us et les autres est maintenant trop élevé. Si ceux-ci court terme ne se défont pas, il est à craindre que ceux à échéances plus lointaines soient contraints de se relever. Mais faire baisser les premiers sans davantage mettre à mal le dollar requiert un mouvement similaire de la part des Allemands. Ceux-ci, comme toujours, ne prenant dans ce domaine que des demi-mesures, on ne voit pas comment la détente espérée pourrait se produire. En fait, les intérêts des parties en présence demeurent trop divergents pour qu'une politique coordonnée puisse être efficacement mise en place, estime la communauté bancaire internationale. Ce que recherchent Bonn et Tokyo s'oppose aux désirs de Washington, tandis que les aspirations de Paris ne sont pas les mêmes que celles en vigueur outre-Rhin. Au milieu, helmut YECU, mal aimé par l'Allemagne, qui observe d'un mauvais œil ce concurrent du deutchemerk, tandis que la France et Bruxelles s'efforcent à faire en sorte que la monnaie germanique ne devienne la devise de la CEE et la Bundesbank, la banque centrale de la Communauté européenne.

LES DEVISES ET L'OR

Soulagement temporaire ?

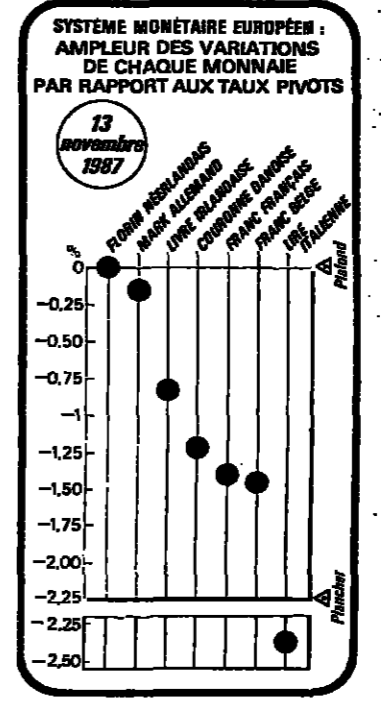
Ouf ! Lorsque le jeudi 12 novembre à 14 h 30, sur les écrans des terminaux électroniques du monde entier, s'inscrivit le chiffre du déficit commercial des Etats-Unis en septembre, 14,1 milliards de dollars, contre 15,7 milliards en août, soit une diminution de 10 %, les milieux financiers internationaux éprouvèrent un immense soulagement et... commencèrent à acheter des dollars. Ils avaient eu tellement peur, et cela depuis au moins quinze jours. Après les résultats catastrophiques du mois d'août, qui avaient contribué à la chute du billet vert et des marchés boursiers, on pouvait redouter le pire au cas où le déficit commercial américain aurait dépassé 14 milliards de dollars.

à Tokyo (133,20 yens). A Paris, la devise américaine tombait à 5,61 F, et, surtout, le cours du deutchemerk repassait au-dessus de 3,40 F, le franc pouvant difficilement suivre la monnaie allemande dans son ascension. C'est alors que le président Reagan jugea bon de démentir publiquement les propos prêtés, le matin même, à un officiel américain sur la volonté gouvernementale de faire baisser encore le dollar. En même temps, l'espérance se levait d'un accord possible entre parlementaires démocrates et républicains sur la diminution du déficit budgétaire, la réduction s'établissant autour de 28 à 30 milliards de dollars en 1988 et 55 à 60 milliards en 1989.

En Europe, la remontée du dollar a sensiblement atténué la tension au sein du système monétaire européen (SME). Le franc s'est montré moins faible vis-à-vis du deutchemerk, dont le cours à Paris, après une pointe à près de 3,41 F mardi, jour de crise extrême, est revenu à 3,3950 F environ, sans intervention de la Banque de France, qui, cette semaine, ne s'est guère montrée sur le marché des changes. Il est vrai que les sorties de devises ont été considérables : 11 milliards de francs avoués pour la semaine se terminant le 5 novembre, près d'une quarantaine de milliards des deux jours précédant le 1<sup>er</sup> novembre. Le deutchemerk cotant 3,3905 francs, à un peu plus de 3 centimes du cours plafond de 3,4305 francs, le franc est dévalué de 1,3 % par rapport à la devise allemande. Il semble que l'on en reste là, du moins dans l'immédiat, les gouvernements français et allemand ayant réaffirmé, cette semaine, leur volonté de faire respecter les parités définies le 12 janvier dernier à Bruxelles, lors du dernier ajustement du SME. Cela n'a pas empêché le sénateur centriste Maurice Bili, rapporteur général de la commission des finances du Sénat, de déclarer : « Je souhaite vivement qu'un réajustement n'ait pas lieu, mais je ne pense pas qu'il n'aura pas lieu. » Prudent, le sénateur, pour qui un tel réajustement des parités constituerait « une dévaluation cachée du franc par rapport au deutchemerk ». Chut, M. Bili, dans ce cas, vous savez bien qu'officiellement, c'est le deutchemerk qui est révalué.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 9 AU 13 NOVEMBRE

Table with columns: PLACE, Libras, \$ E.U., Franc français, Franc suisse, D. mark, Franc belge, Florin, Lire italienne. Rows include New-York, Paris, Zurich, Francfort, Bruxelles, Amsterdam, Milan, Tokyo.



LES MATIÈRES PREMIÈRES

Le café sous emprise monétaire

Depuis le rétablissement des quotas d'exportation, au début d'octobre, les cours mondiaux du café n'ont pas enregistré de nette amélioration. A New-York, une livre d'arabica valait 125,59 cents le 13 novembre contre 120 cents fin septembre. Dans le même temps, les cours du robusta à Londres, exprimés en livre, sont passés de 1400 livres à 1245 livres. Cette structure des prix traduit un phénomène classique sur les marchés de matières premières, que l'on peut ainsi résumer : les cours montent dans la monnaie qui baisse, et inversement. La chute du dollar a incité les acheteurs à intervenir sur le marché de New-York, contribuant ainsi à un soutien de l'activité. Ils ont, en contrepartie, réduit leurs opérations sur Londres. Le raffermissement de la livre face au billet vert n'a pas

compensé le recul des prix sur la place britannique. Les pays africains producteurs de robusta sont les premières victimes de cette situation. Leurs coûts de production sont généralement plus élevés que le niveau du marché britannique. L'accord international remis en vigueur avec les quotas n'est pas en mesure de corriger le jeu défavorable des monnaies. Au cours des mois qui ont précédé la difficile entente entre producteurs et consommateurs sur les termes de l'accord, les attentions se sont concentrées sur les parts de marché respectives à attribuer au Brésil et à ses concurrents. Un quota global de 58 millions de sacs de 60 kilos a été fixé, avec obligation de le réduire de 1,5 million de sacs en cas de baisse du prix moyen du café (1) au-dessous de 107 cents par livre. Cette « coupure », opérée le 5 octobre, a permis aux prix de se redresser. Actuellement, le prix moyen se situe autour de 113,29 cents par livre. Il faudrait qu'il tombe sous la barre des 110 cents pour qu'une deuxième réduction de quotas intervienne. Mais les membres de l'Organisation internationale du café (ICO) ont commis l'erreur de retenir le seul dollar comme monnaie de référence, et non un panier de monnaies qui aurait amorti l'impact de ses fluctuations (les fourchettes de l'accord cacao sont ainsi libellées en droits de tirage spéciaux). La baisse du dollar favorisant les achats à New-York, le plancher des 110 cents n'est pas enfoncé, alors que les prix exprimés dans les autres monnaies sont tous en repli. La référence unique au billet vert pénalise ainsi la mise en œuvre des mécanismes de stabilisation prévus par l'accord.

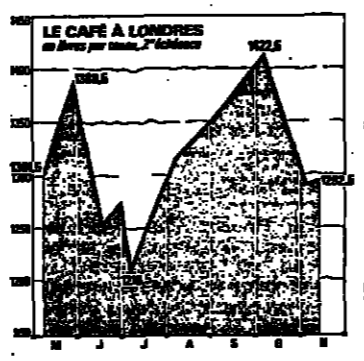


Table with columns: PRODUITS, COURS DU 13-11. Rows include Cacaos, Aluminums, Nichel, Saures, Café, Cacaos (New-York), Béné (Chicago), Maïs (Chicago), Soja (Chicago).

favoriser du même coup l'activité à Londres. Ces temps derniers, l'Indonésie et le Brésil ont montré quelques réticences à vendre. L'institut brésilien du café s'est en outre engagé, avec la Fédération cafière de Colombie, à ne pas consentir de rabais substantiels aux pays acheteurs non membres de l'ICO. Autant d'éléments qui pourraient accroître la résistance du marché. ÉRIC FOTTORINO.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Bienheureuse crise

La crise qui vient de secouer les marchés financiers aura eu, du moins, une heureuse conséquence, celle de « casser » la spirale haussière des taux d'intérêt, qui, dans certains pays, menaçait carrément la poursuite de l'expansion, et qui a provoqué la chute de la Bourse, comme aux Etats-Unis, avec un effet d'entraînement tout à fait catastrophique. Les gouvernements et les banques centrales ont eu tellement peur d'un effondrement des marchés et d'une récession générale qu'ils ont entrepris de faire baisser les taux d'intérêt, à la fois par des mesures directes (diminution des taux directeurs) et par des injections de liquidités.

L'Etat fédéral, elle a lancé un emprunt de 2 milliards de deutchemarks à dix ans (6,5 milliards de francs), un rendement de 6,31 %, en baisse notable par rapport au précédent. Le marché allemand a très bien accueilli cet emprunt, le rendement des titres publics revenant à 6 %, contre plus de 7 % avant le 19 octobre dernier. L'évolution a été la même pour les bons à cinq ans, dont les taux d'émission reviennent de 6 % à 5,50 %.

En fait de signe, on relève partout que les particuliers, traumatisés par la chute des cours des actions, se tournent à nouveau vers les obligations, de préférence à taux fixe, dont le rendement, supérieur à 10 %, leur paraît tout à fait intéressant à un moment où l'inflation revient à un rythme inférieur à 3 % (0,2 % en octobre). Ainsi, l'emprunt de 500 millions de francs du Crédit national à 10 % nominal - et 10,20 % de rendement - s'est littéralement arraché, au profit de banques à réseaux, pour leur clientèle particulière. C'est la revanche des obligations, tant brimées et dépréciées depuis un an par une hausse des taux ininterrompue. C'est, au moins, un effet bienfaisant d'une crise financière si coûteuse par ailleurs ! F. R.

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

(1) Ce prix est calculé sur la moyenne des cours du café à New-York sur les quinze dernières séances de Bourse.

Table with 7 columns: ÉTRANGER, POLITIQUE, SOCIÉTÉ, CULTURE, ÉCONOMIE, SERVICES, MINITEL. Each column lists news items with their respective page numbers.

Après les déclarations de M. Jacques Delors à TF 1

Tir de barrage à gauche... et à droite, embarras au centre

Franchement réprobation à gauche, réactions ambiguës à droite : en déclarant, le jeudi 12 novembre lors de l'émission « Questions à domicile » de TF 1, qu'il pourrait être le premier ministre de M. Raymond Barre s'il s'agissait de rassembler 65% à 70% des Français...

M. Jean-Pierre Chevènement juge que M. Delors « mélange la droite et la gauche ». M. Michel Charzat souligne que ces propos « ont le mérite de la clarté », mais sont « en contradiction formelle » avec la stratégie du PS...

Seul M. Dominique Baudis, le maire de Toulouse, dit : « Les paroles de Jacques Delors ont été une bouffée d'oxygène dans le débat politique ». M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, président du CDS, s'est borné à affirmer que les propos de M. Delors prouvent que M. Barre est « un très bon candidat pour le rassemblement des Français »...

Après la condamnation d'un journaliste

Le PDG de l'AFP saisit le Conseil supérieur de l'agence

Le PDG de l'AFP, M. Jean-Louis Guillaud, a décidé, le vendredi 13 novembre, de saisir le Conseil supérieur de l'agence, à la suite des jugements condamnant un journaliste, M. Pierre Feuille, pour diffusion de fausses nouvelles et diffamation envers le maire de Paris tout en relaxant M. Henri Pigeat, PDG de l'AFP, en décembre 1986...

Le bureau national du Syndicat national des journalistes (SNJ) s'est pour sa part « déclaré très inquiet pour l'indépendance des journalistes d'agence » après ces deux jugements. « En condamnant tour à tour M. Feuille pour diffamation et M. Pigeat pour fausses nouvelles, le juge a mélangé le droit et le devoir de la profession de journaliste »...

Répression et SIDA en Suède Une file pour les toxicomanes séropositifs

L'île d'Adelö, à une quarantaine de kilomètres de l'ouest de Stockholm, va-t-elle devenir le lieu de réhabilitation pour des toxicomanes séropositifs ? Le projet des autorités sanitaires, suédoises de placer une dizaine de personnes qui refusent de se soumettre aux contrôles médicaux, dans une ancienne maison de chasse royale d'une « île idyllique », suscite de vives polémiques...

Les plaintes de M. Michel Droit

Nouveaux sursis à statuer de la Cour de cassation

La chambre criminelle de la Cour de cassation a rendu le 12 novembre un arrêt par lequel elle a décidé « un sursis à statuer » jusqu'au 10 décembre, sur la requête présentée par le procureur de la République de Paris, lui demandant de désigner une juridiction chargée d'instruire la plainte contre X... déposée par M. Michel Droit, pour « violation du secret de l'instruction et éventuellement pour faux »...

Bombe à l'hôpital de Beyrouth : six morts

Six personnes ont été tuées et une vingtaine d'autres blessées par l'explosion, samedi matin 14 novembre, d'un colis piégé à l'intérieur de l'hôpital de l'université américaine de Beyrouth, situé dans le secteur des bureaux de la capitale libanaise, sous contrôle syrien, selon un bilan provisoire fourni par la police libanaise. Selon la police, l'explosion s'est produite à 11 h 30 locales (9 h 30 GMT), à une heure de grande affluence, dans l'entrée principale de l'hôpital, à quelques mètres de la caisse et des ascenseurs. — (AFP-Reuters.)

La Hongkong and Shanghai Bank détendra 14,9 % de la banque britannique Midland

La Hongkong and Shanghai Bank prend une participation de 14,9 % dans le capital de la banque britannique Midland, en lui apportant 383 millions de livres sterling (3,8 milliards de francs) de fonds propres supplémentaires. En même temps, les deux établissements ont conclu un accord de répartition géographique de leurs activités, la Hongkong and Shanghai se recentrant sur l'Asie et la Midland sur l'Europe, avec cession réciproque des implantations dans ces zones. Pour la Midland, l'une des quatre grandes banques de dépôt de Grande-Bretagne, avec la Barclays, la National Westminster et la Lloyds, l'opération a pour avantage d'augmenter ses fonds propres et de renforcer ses assises, après avoir dû constituer, en juillet dernier, 916 millions de livres (9 milliards de francs) de provisions supplémentaires sur ses risques étrangers, notamment en Amérique latine, provinces qui vont pouvoir encore être augmentées de 100 millions de livres (1 milliard de francs). La Midland, qui avait déjà vendu, pour 387 millions de livres (3,8 milliards de francs) trois de ses filiales à la National Australia Bank, pourra ainsi mieux résister à une éventuelle OPA.

L'action d'Eurotunnel proposée au prix de 35 F

Le prix de l'action d'Eurotunnel, société concessionnaire du tunnel sous la Manche, qui augmente, le jeudi 16 novembre, son capital de 7,7 milliards de francs, a été fixé à 35 francs ou 350 pence par le conseil d'administration.

Avis favorable du Conseil d'Etat à la réforme de l'instruction

Après examen en assemblée générale, le Conseil d'Etat a donné, jeudi 12 novembre, un avis favorable au projet de réforme de l'instruction élaboré par la chancellerie, sous réserve de « quelques modifications secondaires de détail ». a-t-on indiqué vendredi place Vendôme.

Prison ferme pour des collègues saccageurs

Trois collègues de seize et dix-sept ans, qui avaient en mai dernier bousculé, injurié et menacé un professeur du LEP hôtelier de Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône), puis saccagé sa classe, ont été condamnés à cinq jours de prison ferme et 2 500 F d'amende par le tribunal de police de Luxeuil, le 13 novembre.

CHAMPIONNAT DU MONDE SEVILLE 1987

Pour s'être terminée par la mi-temps, la treizième partie jouée le vendredi 13 novembre, n'en a pas moins été passionnante. Kasparov n'a pas gagné avec le « 13 », mais il s'est bien sorti - avec l'aide de Karpov - d'une situation difficile.

La Hongkong and Shanghai Bank détendra 14,9 % de la banque britannique Midland

La Hongkong and Shanghai Bank prend une participation de 14,9 % dans le capital de la banque britannique Midland, en lui apportant 383 millions de livres sterling (3,8 milliards de francs) de fonds propres supplémentaires. En même temps, les deux établissements ont conclu un accord de répartition géographique de leurs activités, la Hongkong and Shanghai se recentrant sur l'Asie et la Midland sur l'Europe, avec cession réciproque des implantations dans ces zones.

L'action d'Eurotunnel proposée au prix de 35 F

Le prix de l'action d'Eurotunnel, société concessionnaire du tunnel sous la Manche, qui augmente, le jeudi 16 novembre, son capital de 7,7 milliards de francs, a été fixé à 35 francs ou 350 pence par le conseil d'administration.

Avis favorable du Conseil d'Etat à la réforme de l'instruction

Après examen en assemblée générale, le Conseil d'Etat a donné, jeudi 12 novembre, un avis favorable au projet de réforme de l'instruction élaboré par la chancellerie, sous réserve de « quelques modifications secondaires de détail ». a-t-on indiqué vendredi place Vendôme.

Prison ferme pour des collègues saccageurs

Trois collègues de seize et dix-sept ans, qui avaient en mai dernier bousculé, injurié et menacé un professeur du LEP hôtelier de Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône), puis saccagé sa classe, ont été condamnés à cinq jours de prison ferme et 2 500 F d'amende par le tribunal de police de Luxeuil, le 13 novembre.

Treizième partie : nulle

Un « commando » encerclé

Pour s'être terminée par la mi-temps, la treizième partie jouée le vendredi 13 novembre, n'en a pas moins été passionnante. Kasparov n'a pas gagné avec le « 13 », mais il s'est bien sorti - avec l'aide de Karpov - d'une situation difficile.

La Hongkong and Shanghai Bank détendra 14,9 % de la banque britannique Midland

La Hongkong and Shanghai Bank prend une participation de 14,9 % dans le capital de la banque britannique Midland, en lui apportant 383 millions de livres sterling (3,8 milliards de francs) de fonds propres supplémentaires. En même temps, les deux établissements ont conclu un accord de répartition géographique de leurs activités, la Hongkong and Shanghai se recentrant sur l'Asie et la Midland sur l'Europe, avec cession réciproque des implantations dans ces zones.

L'action d'Eurotunnel proposée au prix de 35 F

Le prix de l'action d'Eurotunnel, société concessionnaire du tunnel sous la Manche, qui augmente, le jeudi 16 novembre, son capital de 7,7 milliards de francs, a été fixé à 35 francs ou 350 pence par le conseil d'administration.

Avis favorable du Conseil d'Etat à la réforme de l'instruction

Après examen en assemblée générale, le Conseil d'Etat a donné, jeudi 12 novembre, un avis favorable au projet de réforme de l'instruction élaboré par la chancellerie, sous réserve de « quelques modifications secondaires de détail ». a-t-on indiqué vendredi place Vendôme.

Prison ferme pour des collègues saccageurs

Trois collègues de seize et dix-sept ans, qui avaient en mai dernier bousculé, injurié et menacé un professeur du LEP hôtelier de Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône), puis saccagé sa classe, ont été condamnés à cinq jours de prison ferme et 2 500 F d'amende par le tribunal de police de Luxeuil, le 13 novembre.

La mise en cause d'un collaborateur d'Antenne 2 par un député du FN

M. Denis Baudouin, porte-parole du premier ministre, et M. Claude Contamine, PDG d'Antenne 2, ont tous deux réagi, le vendredi 13 novembre, à la mise en cause récente d'un journaliste de la chaîne publique par un député du Front national.

Décès de Marc Rouzier, rédacteur en chef de « Paris-Normandie »

M. Rouzier, rédacteur en chef de Paris-Normandie, est décédé subitement le vendredi 13 novembre à Rouen. Nommé à cinq ans au poste de rédacteur en chef de Paris-Normandie, Marc Rouzier qui était âgé de soixante-six ans, avait été rédacteur en chef du quotidien l'Aurore, avant que celui-ci ne fût fusionné avec ses pages intérieures avec celles du Figaro.

Fin de la grève au Prado

Le personnel du musée du Prado à Madrid a décidé, le vendredi 13 novembre, de reprendre le travail après une grève qui a entraîné la fermeture du musée pendant onze jours. Cette décision est intervenue alors que le ministre espagnol de la culture venait d'ordonner par décret l'instauration d'un service minimum qui aurait permis la réouverture, à partir de samedi, des principales salles du musée. — (Reuters.)

Fin de la grève au Prado

Le personnel du musée du Prado à Madrid a décidé, le vendredi 13 novembre, de reprendre le travail après une grève qui a entraîné la fermeture du musée pendant onze jours. Cette décision est intervenue alors que le ministre espagnol de la culture venait d'ordonner par décret l'instauration d'un service minimum qui aurait permis la réouverture, à partir de samedi, des principales salles du musée. — (Reuters.)

A B C E F G H

Le numéro de « Monde » daté 14 novembre 1987 a été tiré à 541 121 exemplaires

